

BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

ARTCURIAL

2557

17 JUIN 2014 - PARIS

ART TRIBAL

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

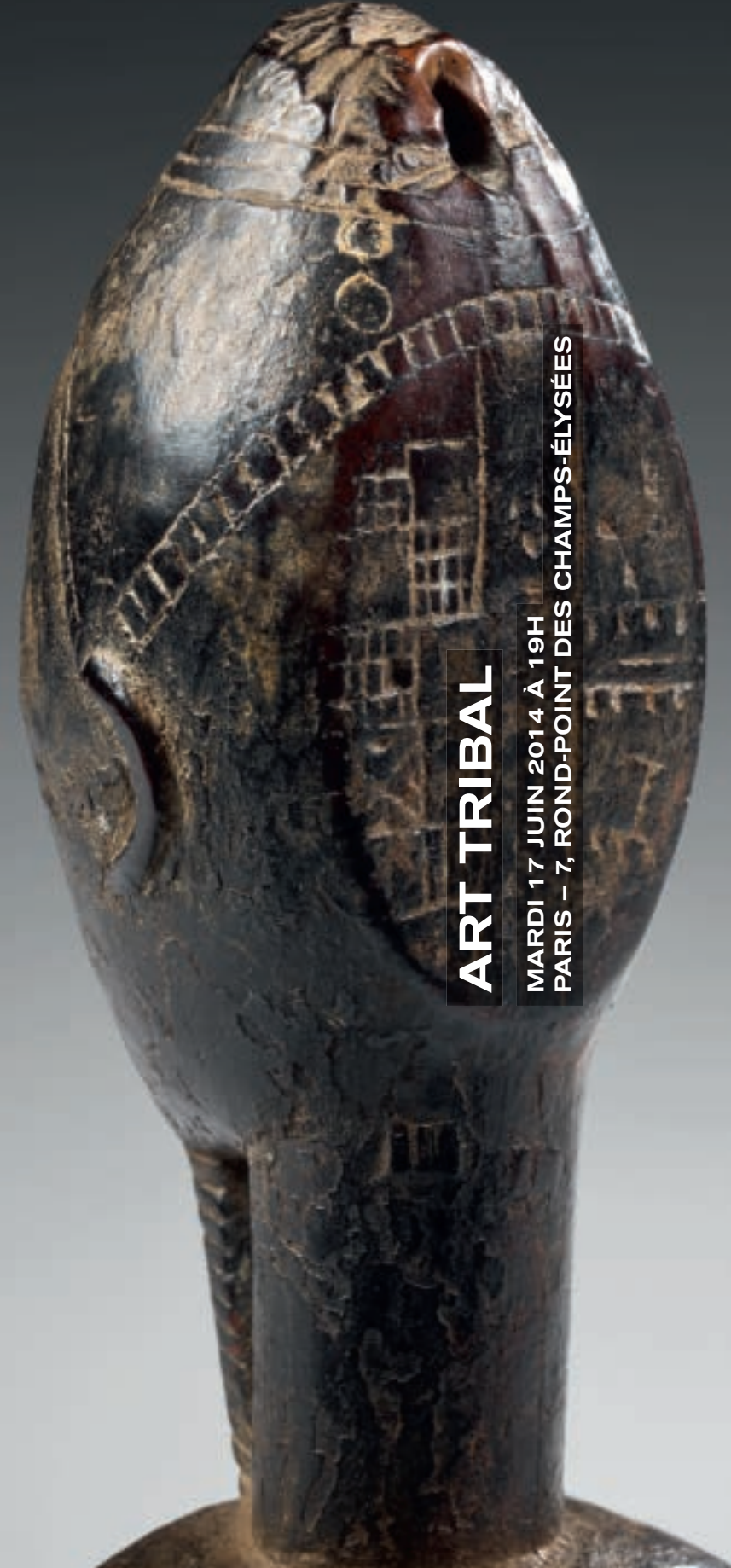
ART TRIBAL

MARDI 17 JUIN 2014 À 19H
PARIS - 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES



ART TRIBAL

MARDI 17 JUIN 2014 À 19H
PARIS – 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES



ARTCURIAL

BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

**ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN**

**7, Rond-Point des Champs-Élysées
75008 Paris**

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

Fabien Naudan, Vice-Président

Directeur associé senior
Martin Guesnet

Directeurs associés
Stéphane Aubert
Emmanuel Berard
Olivier Berman
Isabelle Bresset
Matthieu Fournier
Bruno Jaubert
Matthieu Lamoure



Florence Latieule



Bernard de Grunne



Lucas Ratton

ART TRIBAL VENTE N°2557

Téléphone pendant l'exposition
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 38

Commissaire-Preneur
Francis Briest

Direction
Florence Latieule
+33 (0)1 42 99 20 38
flatieule@artcurial.com

Conseiller scientifique et culturel
Bernard de Grunne

Consultant
Lucas Ratton

EXPOSITIONS PUBLIQUES

Vendredi 13 juin
11h – 19h
Samedi 14 juin
11h – 18h
Dimanche 15 juin
14h – 18h
Lundi 16 juin
11h – 18h

VENTE LE MARDI 17 JUIN 2014 À 19H

Catalogue visible sur internet
www.artcurial.com

Comptabilité vendeurs
Vanessa Lasalle
Tél. : +33 (0)1 42 99 16 51
vlassale@artcurial.com

Comptabilité acheteurs
Justine Lamarre
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 71
jlamarre@artcurial.com



ARTCURIAL LIVE BID
Assistez en direct aux ventes aux enchères d'Artcurial et enchérissez comme si vous y étiez, c'est ce que vous offre le nouveau service, *Artcurial Live Bid*.
Pour s'inscrire : www.artcurial.com

**Ordres d'achat,
enchères par téléphone :**
Thomas Gisbert de Callac
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 51
bids@artcurial.com



Détail du lot 55 (verso)

Océanie — 1 – 7

Afrique:

Bel ensemble d'étrier à tisser — 8 – 12

Collection de Monsieur et Madame X., Paris — 13 – 21

Collection particulière européenne — 23 – 31

Collection de Monsieur M., Paris — 33 – 37

À divers — 38 – 81



Détail du lot 4

Océanie

Lots 1 à 7

1
COLLIER, POLYNÉSIE - ÎLES FIDJI

Composé de trente deux dents de cachalots en ivoire marin à patine ambre coupées et de forme incurvées, liées par une ligature en fibres végétales nouées entre chaque élément. Les ornements en ivoire marin étaient l'apanage des hommes de haut rang dans la société Fidjienne. Belle patine miel.
Hauteur : 34 cm

Provenance :
Ancienne Collection Guérin
Collection particulière européenne

NECKLACE, POLYNESIA, FIDJI ISLANDS;
HEIGHT : 13.26 in.

4 000 – 6 000 €



1

2
BÂTON DE COMBAT, MAORI, NOUVELLE-ZÉLANDE

Ce *Taiaha Kura* se distingue par sa grande taille (chaque bâton était réalisé à la mesure de l'homme auquel il était destiné). La tête est plane, classique et stylisée, s'achevant par une longue langue d'une tête janus stylisée, scarifiée et gravée de motifs d'entrelacs signifiant traditionnellement, dans l'iconographie *Maori*, le défi. Les yeux ont conservés leur cerclage d'haliotis. Belle patine brune nuancée.
Hauteur: 154 cm

A MAORI STAFF, NEW ZEALAND;
HEIGHT : 60.06 in.

3 000 – 5 000 €

3
MASSUE DE COMBAT, VUNIKAU BULIBULI, ÎLES FIDJI

Massue d'apparence typiquement *fidjienne* réalisée en conservant à son extrémité l'aspect naturel des racines de l'arbre. Des incrustations en ivoire marin de cachalot dont deux en forme d'étoiles et de cercle ornent la partie contondante. La partie inférieure circulaire décorée d'un registre de lignes parallèles sinueuses. Belle patine profonde brune d'usage.
Hauteur : 115 cm

Provenance :
Ancienne Collection française
Collection particulière européenne

CLUB WITH MARIN IVORY INLAYS, VUNIKAU BULIBULI, FIDJI ISLANDS; HEIGHT : 44.85 in.

5 000 – 7 000 €

Ce très beau casse-tête est un remarquable témoignage de l'intérêt porté par les *Tongiens* à ce type de massue au cours de la « fidjianisation » de leur archipel.

2



3



2 (détail)



3 (détail)



4
PENDENTIF HEI-TIKI, PEUPLE MAORI,
NOUVELLE ZÉLANDE

Superbe pendentif stylisé en jadéite de couleur vert émeraude à la tête incliné à gauche. La bouche est grande ouverte et grimaçante. Les mains posées sur les cuisses. Les jambes sont repliées et se rejoignent au niveau du sexe. Les yeux sont cerclés d'haliotis et creusés à l'origine pour insertion de coquillage. Un trou de suspension a été creusé au sommet de la tête.
Hauteur : 11 cm

Provenance :
Galerie M.L.J Le maire, Amsterdam, 1969
Collection particulière, Bruxelles

MAORI NEPHRITE FIGURE NECK PENDANT, HEI-TIKI, NEW ZEALAND; HEIGHT : 4.29 in.

12 000 – 15 000 €

Ornement tant masculin que féminin, la fabrication délicate de cette sculpture représentant un ancêtre mythique nécessitait de nombreux mois de façonnage à l'aide d'outils de pierre et de coquillage. Porté autour du cou ou conservé dans une boîte à trésor, il se transmettait de génération en génération, augmentant par le même son *mana*, c'est à dire sa force vitale. Ce *hei-tiki*, atteste par son usure, notamment à la base, d'un usage prolongé et de nombreuses transmissions familiales. Datation probablement du XIX^e siècle.



4

5
BOUCLIER DE PIROGUE DE GUERRE
MOYEN SEPIK, NOUVELLE GUINÉE

Ces masques étaient attachés à une planche en écorce de sago et placés sur la proue des pirogues de guerre juste derrière la figure de proue qui représentait un animal totémique comme le crocodile. Le masque était censé terrifier les ennemis et les futurs victimes de la razzia. Le masque et son support en forme d'aile d'oiseau font allusion à un oiseau de proie qui protège les guerriers derrière ses ailes déployées.
Hauteur : 70 cm

Provenance :
Collecté par Douglas Newton dans les années 60
Ancienne Collection John A. et Marcia Friede, New York
Collection particulière, Bruxelles

A MID SEPIK CANOE WAR SHIELD, PAPUA NEW GUINEA; HEIGHT : 27.30 in.

15 000 – 20 000 €



5

6
PLANCHE VOTIVE GOPÉ,
GOLFE DE PAPOUASIE, NOUVELLE-GUINÉE

De forme ovale allongée supportant un décor en champlevé représentant le visage anthropomorphe d'un personnage stylisé, le corps formé par des volutes. L'usure de cette planche suggère son ancienneté. Restauration longitudinale. Hauteur : 61,50 cm

Provenance :
Collecté in situ par Thomas Schulze -Westrum, 1966
Ancienne collection John A. et Marcia Friede, New York
Collection particulière, Bruxelles

VOTIVE GOPE BOARD, PAPUA NEW GUINEA ;
HEIGHT : 23.99 in.

4 000 – 6 000 €

Les planches sont exposées dans la maison des hommes et ont pour rôle de faire fuir les mauvais esprits. Elles sont transmises de père en fils et sont associées à des têtes de trophées ou à divers objets de chasse. Les planches cérémonielles se présentent toutes comme des représentations anthropomorphes.

7
STATUE BIWAT, RIVIÈRE YUAT, BAS SEPIK,
NOUVELLE-GUINÉE

Personnage masculin représenté debout, les bras allongés le long du corps. La tête est projetée en avant, surmontée d'une crête aplatie, le nez busqué, la bouche ourlée entrouverte Patine en bois naturel. Hauteur : 68 cm

Provenance :
Galerie Kevin Conru, Bruxelles
Collection particulière, Bruxelles

A BIWAT MALE FIGURE, YUAT RIVER,
LOWER SEPIK RIVER, PAPUA NEW GUINEA ;
HEIGHT : 26.52 in.

5 000 – 7 000 €

6



7





Détail du lot 60

Afrique

Lots 8 à 81

8

ÉTRIER DE MÉTIER À TISSER BAGA, GUINÉE

Cette poulie à décor stylisé de motifs géométriques représente en son sommet une tête d'oiseau . Au centre de la cosmogonie Baga, il symbolise la protection, la prospérité ou encore la fécondité. Les courbes de la tête de l'oiseau contrastent avec la rigueur anguleuse de la représentation de son corps. Un ensemble de scarifications propres à l'éthnie sont signifiées tant sur la partie basse que sur les oreilles et le haut du bec de la sculpture. Patine sombre et brillante. Hauteur : 16,50 cm

Provenance :
Collection particulière, Paris

BAGA HEDDLE PULLEY, GUINEA;
HEIGHT : 6.44 in.

1 500 – 2 000 €

9

ÉTRIER DE MÉTIER À TISSER GOURO, MALI

Dont l'épure est à noter dans notre modèle. L'étrier et sa bobine sont simplifiés au maximum, quelques scarifications transparaissent sur la patine rougeoyante notamment au niveau de la partie haute et du cou dominant l'étrier. Probablement attribuée à l'ethnie Gouro, cette poulie dont le front bombé du personnage zoomorphe, pourrait symboliser un oiseau, ou également représenter un porteur de masque. Belle patine suintante. Hauteur : 20 cm

Provenance :
Collection particulière, Paris

GURO HEDDLE PULLEY, MALI;
HEIGHT : 7.80 in.

2 500 – 3 000 €

10

ÉTRIER DE MÉTIER À TISSER BAoulÉ, Côte d'Ivoire

Cette représentation janus du masque Baoulé *Bo nun amuin*, en langue vernaculaire, symbolise le dieu de la brousse sous les traits d'un animal fantastique. Mi-buffle, mi-félin, cette poulie zoomorphe accompagnée de sa bobine est parée de deux cornes d'un côté, et d'une haute coiffe de l'autre. Le front ainsi que les joues de l'animal sont ornés de scarifications rituelles, tout comme sur les côtés latérales de l'étrier de la poulie. Patine noire et rougeoyante. Hauteur : 18 cm

Provenance :
Collection André Lefèvre
Collection Docteur Julien Mendlewicz, Bruxelles
Paris, Christie's, juin 2007, lot n°53
Collection particulière européenne

BAULE DOUBLE HEADED HEDDLE PULLEY, IVORY COAST; HEIGHT : 7.02 in.

2 500 – 3 000 €

Les poulies de métiers à tisser sculptées sont typiquement une production de l'Afrique de l'ouest. Composée de deux éléments, la bobine et l'étrier, la poulie pouvait être décorée en sa partie supérieure. Prenant la forme d'animaux totémiques ou protecteurs, de visages humains ou de masques rituels, ces chefs-d'œuvre miniatures, sculptés par les artisans à l'origine d'œuvres *majeures*, comme les masques et autres sculptures de taille plus imposante, étaient la propriété des hommes. En effet, caractéristique commune aux ethnies de ces régions, Baoulé, Senoufo, Gouro, Ligbi, Baga, etc., le tissage était l'apanage des femmes tandis que les hommes étaient chargés du tissage des étoffes. Considérée comme une tâche noble et liée aux différents rites de passage,

on comprend donc aisément qu'elle nécessite des outils consacrés, comme l'étaient les poulies, à l'usage aussi pragmatique que sacralisé.

La poulie n'est en aucun cas un organe nécessaire au fonctionnement du métier à tisser ; seule la bobine est indispensable, on peut donc s'interroger sur son rôle rituel ou esthétique ? A l'origine, une charge rituelle expliquerait l'emprunt des thèmes ornant les poulies aux figures mythiques traditionnelles ; dans un deuxième temps, le décor de l'objet ne serait qu'ornemental au détriment de sa première signification religieuse et enfin l'insertion d'incisions géométriques inspirées du monde musulman.

8



9



10



11

ÉTRIER DE MÉTIER À TISSER BAOULÉ,
CÔTE D'IVOIRE

Cette poulie composée également de sa bobine, représente un personnage masculin dont la finesse du modelé du visage est d'une extrême stylisation. Figure d'ancêtre révé­ré ou, comme les *masques portraits*, d'un haut dignitaire, il illustre un certain idéal de la culture Baoulé. Un motif géométrique prolonge, sur l'étrier, la ligne de la longue barbe du personnage. Très belles et nombreuses scarifications sur le crâne du personnage mais également au verso. Belle patine d'usage. Hauteur : 19 cm

Provenance :
Ancienne Collection Maurice Nicaud, Paris
Collection particulière européenne

Exposition :
Paris, Galerie Ratton-Hourdé, *Baoulé*, juin 2002

Bibliographie :
Catalogue Galerie Ratton-Hourdé, *Baoulé*, juin 2002, reproduit en couleur p.87

BAULE HEDDLE PULLEY, IVORY COAST;
HEIGHT : 7.41 in.

3 000 – 4 000 €

12

ÉTRIER DE MÉTIER À TISSER DJIMINI,
LIGBI, CÔTE D'IVOIRE - GHANA

Poulie à la représentation janus de deux figures anthropomorphes à l'extrême stylisation dans le modelé des visages et des coiffes hautes qui participent chez les *Djimini* dans le culte du «Do» aux cérémonies ayant lieu dans le mois suivant les fêtes du ramadan. Le « Do » est le thème majeur des poulies figuratives de cette ethnie. La superstructure enjolivant cette poulie janus indique une influence musulmane de même que certains décors géométriques présents sur les deux côtés de l'étrier. Patine laquée noire. Hauteur : 16,50 cm

Provenance :
Collection particulière, Paris

*DJIMINI-LIGBI DOUBLE-HEADED
HEDDLE PULLEY, IVORY COAST/GHANA;*
HEIGHT : 6.44 in.

2 500 – 3 000 €

11



12



13
CIMIER TYIWARA BAMBARA, MALI

La sculpture est ici réduite à sa plus simple expression. Les cornes sont droites, la tête de forme rectangulaire repose sur une petite planche.
Le museau, sculpté dans un bâton annelé, se termine en un motif sphérique.
Hauteur : 88 cm

Provenance :
Collecté par Claude Vérité en 1951
Paris, Hôtel Drouot, Enchères Rive Gauche, Collection Vérité, 18 juin 2006, lot n°343
Collection Monsieur et Madame X, Paris

Exposition :
Reykjavik, Musée National, *Afrique terre ancestrale*, 17 mars – 29 avril 2007, reproduit au catalogue, p.28, n°3

TYIWARA BAMBARA HEADDRESS, MALI;
HEIGHT : 34.32 in.

4 000 – 6 000 €

14
MASQUE GOLI KPLE KPLE, BAOULÉ, CÔTE D'IVOIRE

Le visage est un disque sur lequel se détachent un regard circulaire et une bouche rectangulaire armée de dents, une seconde paire d'yeux, percée et triangulaire, autorisant le regard. Des scarifications en chevrons parcourent les tempes, une coiffure trilobée orne le front que surmontent des cornes planes.
Une collerette de portage débordant du masque est percée de perforations d'attache.
La polychromie blanche et noire est caractéristique de ces œuvres peintes et non patinées.
Hauteur : 45 cm

Provenance :
Paris, Hôtel Drouot, Enchères Rive Gauche, Collection Vérité, 17 juin 2006, lot n°135
Collection Monsieur et Madame X, Paris

Exposition :
Reykjavik, Musée National, *Afrique terre ancestrale*, 17 mars – 29 avril 2007, reproduit p.33, n°8

Bibliographie :
Margaret Trowell et Hans Nevermann, *African and Oceanic Art*, New York Abrams, 1968, n°43
L'Afrique et l'Océanie, Collection l'Art du monde, Lausanne, 1969, n°43

BAULE GOLI MASK, IVORY COAST;
HEIGHT : 17.55 in.

5 000 – 7 000 €

Archétypes des masques africains, les masques de *Goli* sont aujourd'hui les plus connus dans l'univers baoulé. Celui-ci d'une indéniable ancienneté, présente de réelles qualités plastiques. Ce type de masque apparaissait pendant la danse *Goli*. En forme de disque il représente *kple kple*, le jeune homme.

13



14



15
STATUETTE FÉMININE IBEJI, YORUBA,
NIGÉRIA

Figure de style Oyo avec une tête hypertrophiée, aux traits du visage usés, à peine ébauchés, oreilles placées à l'arrière du crâne, aux lobes percés et profonds, coiffure conique importante. Le corps plutôt trapu se tenant sur un socle rond, les bras le long du corps paré d'une ceinture de perles sur la taille, bracelet de grosses perles de verre sur le poignet droit, anneau en métal et bracelet de perles rouges sur le poignet gauche. Traces de pigment noir et bleu indigo sur la chevelure, traces de poudre de « tukula » sur le corps. Belle patine d'usage. Hauteur : 26,50 cm

Provenance :
Serge Schoffel, Paris, 1976
Paris, Sotheby's, Collection Peter et Veena Schnell, 3 décembre 2004, lot n°121A
Collection Monsieur et Madame X, Paris

YORUBA IBEJI FIGURE, NIGERIA;
HEIGHT: 10.34 in.

1 500 – 2 500 €

Selon W.Fagg qui aurait expertisé cette statuette, elle proviendrait de la région d'Oyo.

16
STATUETTE MASCULINE D'IBEJI, YORUBA,
NIGÉRIA

Personnage debout les bras collés aux cuisses, les jambes légèrement écartées reposant sur un socle. Le visage est composé de yeux globuleux, d'un nez plat et d'une bouche en « V », des scarifications horizontales sur les joues, les sourcils sont marqués, la tête surmontée d'une coiffure saillante teintée de pigments bleus indigo. Belle patine d'usage
Hauteur : 27 cm

Provenance :
Collection Monsieur et Madame X, Paris

YORUBA IBEJI FIGURE, NIGERIA;
HEIGHT: 10.53 in.

1 000 – 1 500 €

Pour les Yoruba, même si les jumeaux *ibeji* sont physiquement deux, ils ne représentent qu'un spirituellement. De ce fait, si l'un d'eux vient à mourir un mémorial, comme celui-ci, est créé pour offrir un lieu à l'âme du jumeau disparu. La représentation est souvent offerte comme jouet à son double vivant afin de maintenir le lien spirituel qui les unissait.

17
STATUE MASCULINE D'IBEJI, YORUBA,
NIGÉRIA DE LA RÉGION D'ILORIN

La figure se tient debout, les bras le long du corps. La tête est allongée par une haute coiffure, le visage est expressif, avec des yeux globuleux percés, un nez camus, des lèvres lippues laissant entrevoir quelques dents, scarifications sur les joues, oreilles percées. Le torse est allongé et aplati, la poitrine couverte de scarifications gravées composées de stries géométriques à motifs de chevrons, le nombril saillant. Très belle patine d'usage brillant brun nuancé et teinture d'indigo sur la coiffe. Hauteur : 27,50 cm

Provenance :
Paris, Sotheby's, Collection Peter et Veena Schnell, 3 décembre 2004, lot n°121b
Collection Monsieur et Madame X, Paris

YORUBA IBEJI FIGURE, NIGERIA;
HEIGHT: 10.73 in.

1 500 – 2 500 €

Selon Pemberton III qui a expertisé cette statuette masculine *ere ibeji*, elle proviendrait de la région d'Ilorin.

15



16



17



18
PAIRE D'IBEJI, YORUBA, NIGÉRIA

Statues de jumeaux féminin et masculin de style «Oyo» aux corps trapus se tenant debout sur un socle rond, les bras le long du corps. Tête dotée d'une coiffure haute, visage allongé, aux yeux globuleux, bouche saillante. Scarifications identiques sur le bas ventre autour du nombril, scarifications disposées différemment sur les deux visages, sur l'une d'elle on a trois traits verticaux sur le front, trois traits verticaux et horizontaux sur les joues, signe d'appartenance qui l'attribue à l'ethnie « Oyo Ijebu ».

Parée d'une ceinture de petites perles sur la hanche, d'un collier sur le cou et d'un anneau de fer sur la cheville gauche pour la figure féminine, et pour l'autre un bracelet de cauris. Traces de poudre de « tukula » et d'indigo. Belle patine d'usage.

Hauteur : 29,50 cm

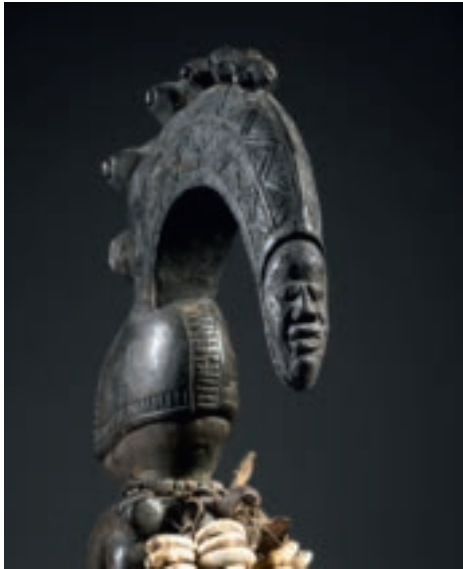
Provenance :
Jean Dierickx, Bruxelles
Collection Docteur Pierre Danhaive, Namur
Collection Monsieur et Madame X, Paris

Bibliographie :
Marie-Louise Bastin, *Introduction aux Arts d'Afrique Noire*, Arnouville, 1984, n°171 p.188

PAIR OF YORUBA ERE IBEJI FIGURES,
NIGERIA; HEIGHT: 11.51 in.

2 500 – 3 500 €

19 (détail)



Héritier des styles *Nok ety Ifé*, l'art Yoruba est riche de formes et de fonctions à travers une production rituelle et ornementale de masques, de statues et d'éléments d'architecture. Le puissant peuple Yoruba, fort de six millions d'âmes, présente une particularité génétique: un nombre anormalement élevé de naissances gémellaires non homozygotes, matérialisé par un culte des jumeaux et de très nombreuses statuettes aux styles variés et homogènes. Conservés à vie par les mères, ces objets, les *Ibejis*, commémorant le décès d'enfants jumeaux, sont entourés de nombreuses et fréquentes attentions, offrandes et onctions, et de manipulations leur conférant une superbe patine.

On reconnait immédiatement le style d'Oyo à la tête allongée, couverte d'une coiffure en trois chignons, les oreilles sculptées très en arrière de la tête, les yeux entourés de cils incisés sur tout le pourtour. Une autre caractéristique sont les scarifications sur l'abdomen consistant en trois lignes incisées qui irradient depuis le nombril vers les organes génitaux.

19
SCEPTRE D'ESHU, YORUBA, NIGÉRIA

Figure aux larges pieds et aux courtes jambes debout portant un bonnet doté d'une coiffure à longue tresse décorée de Calebasses et d'une face à son extrémité, tenant deux objets, ornée d'une part des colliers de perles au cou, à la taille et à la cheville gauche et d'autre part des guirlandes de cauris attachées entre elles par des lanières en cuir au cou déferlant sur le dos. Traces apparentes de plusieurs fissures, à la tête et au visage, portant des scarifications sur les joues, au dos, à la jambe. Manques à plusieurs endroits sur le sceptre jusqu'au pied droit et au dos. Patine d'usage noire.

Hauteur : 46 cm

Provenance :
René et Maud Garcia, Paris, 1981
Collection Docteur Danhaive, Namur
Collection Monsieur et Madame X, Paris

Exposition :
Reykjavik, Musée National, *Afrique terre ancestrale*, 17 mars – 29 avril 2007 reproduit p.46, n°21

Bibliographie :
Marie-Louise Bastin, *Introduction aux Arts d'Afrique noire*, Arnouville, 1984, n°159, p.179

YORUBA ESHU SCEPTER, NIGERIA;
HEIGHT: 17.94 in.

3 500 – 4 500 €

Au sein du vaste panthéon Yoruba, où foisonnent esprits et divinités, la personnalité d'*Eshu*, personnage facétieux aux nombreux avatars, domine par son caractère trivial et festif. Il est représenté par différentes sculptures qui, comme celle-ci présentent souvent des caractères phalliques dissimulés dans la coiffure et l'ornementation. L'art de la sculpture chez les Yoruba se transmet de père en fils ; la représentation humaine y prédomine fondée sur une forte tendance à l'éphébisme, l'aspect juvénile des corps et des visages est donc une caractéristique du style.

Pierre Amrouche in *Afrique terre ancestrale*

Eshu, nom qu'on peut traduire par espiègle, malin, astucieux et parfois perfide. *Eshu* est bon et mauvais à la fois, car il punit et récompense. Il est le messager des dieux, c'est le maître des carrefours, des marchés, du portail de la maison et des ouvertures du corps humain.

18



19



20
MASQUE KARIKPO « ANTILOPE », OGONI,
NIGÉRIA

Masque animalier peint en noir et blanc.
Les traits sont stylisés, les yeux et la bouche
étoilés ; une large arête nasale verticale
en croissant s'élève jusqu'a la naissance des
cornes recourbées en arrière.
Ancienne patine d'usage.
Hauteur : 35 cm

Provenance :
Jean-Claude Meinioux
Galerie Monbrison, Paris
Paris, Maison de la Chimie, François de Ricqlès,
Collection Hubert Goldet, 30 juin 2001, lot n°126
Collection Monsieur et Madame X, Paris

Exposition :
Reykjavik, Musée National, *Afrique terre
ancestrale*, 17 mars – 29 avril 2007, reproduit
p.48, n°23

Bibliographie :
William Fagg, *Sculptures Africaines*,
Éditions Fernand Hazan, 1965, n°54

OGONI KARIKPO ANTELOPE MASK, NIGERIA ;
HEIGHT : 13.65 in.

4 000 – 5 000 €

Un masque du même type reproduit dans
M.K.Wittmer, Three Rivers of Nigeria, Atlanta,
1978, p.50 n°122

Selon *M.K.Wittmer*, ces masques étaient utilisés
au moment des moissons pour honorer l'ancêtre
fondateur du clan.

21 (détail)



21
MASQUE DE MAIN LEGA,
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Représentant un visage humain dont la face
concave et légèrement en forme de cœur est
peinte au kaolin sur le masque en bois et
pigments, le front bombé étant teinté en noir.
Une double ligne de pointillés souligne
l'arc sourcilier.
Une barbe était fixée au menton par
des percements.
Une poignée est sculptée au revers.
Belle patine d'usage.
Hauteur : 14,50 cm

Provenance :
Paris, Hôtel Drouot, Enchères Rive Gauche,
Collection Vérité, 17 juin 2006, Lot n°238
Collection Monsieur et Madame X, Paris

Exposition :
Reykjavik, Musée National, *Afrique terre
ancestrale*, 17 mars – 29 avril 2007, reproduit
p.56, n°31

BWAMI LEGA MASK, DEMOCRATIC REPUBLIC
OF THE CONGO; HEIGHT : 5.66 in.

5 000 – 7 000 €

Ces masques en bois que l'on appelle
lukwakongo étaient de petite taille
et recouverts de poudre blanche.
Ils représentent, de façon stylisée,
l'image idéalisée d'un Lega.
Le maître donne à l'initié un masque
lukwakongo lors d'une cérémonie durant
laquelle tous les membres de cet échelon
du *Yananio* exposent leurs masques.
A la mort du propriétaire du masque,
on expose celui-ci sur sa tombe pour
le confier ensuite au maître qui le gardera
jusqu'au moment où un membre du
Bwami en héritera lequel est généralement
le neveu du défunt.
Une fois reçu par son nouveau propriétaire,
ce masque *lukwakongo* demeure l'insigne
de rang le plus important jusqu'a ce que
l'homme franchisse le seuil du *kindi* et
échange alors son masque en bois contre
un masque en ivoire.
C'est l'épouse qui garde le masque de
son époux dans le panier du *Bwami*, panier
qu'elle dissimule dans sa case.

20



21



SUPERBE TROMPE MENDÉ,
SIERRA LÉONE

En ivoire, offrant de très belles proportions où à la pointe de l'olifant domine la tête d'un homme au casque colonial, aux yeux étirés et fermés. On observe, sculpté en relief sur la courbe longitudinale, le corps nu d'une jeune femme, aux formes généreuses laissant apparaître un très joli visage à la coiffe en tiare, un petit nez droit, des lèvres fines, des yeux étirés et fermés ainsi qu'une poitrine généreuse, très caractéristique du style Mendé. On notera la représentation de nombreux motifs militaires et religieux sur la base de la trompe tels que le cœur, fleurs, canons, croix et blasons sculptés. Au verso, au niveau de la nuque du jeune homme, une percée en forme de losange. Double patine nuancée, miel sur les reliefs et ivoire sur les creux. Longueur : 78 cm

Provenance :
Mario Meneghini, Italie
Armando Scamperle, Italie
Collection particulière, Italie
Paris, Sotheby's, 8 juin 2007, lot n°54
Collection particulière Européenne

Un certificat de Jacques Kerchache en date du 23 mai 1979 sera remis à l'acquéreur

*A SUPERB MENDE IVORY OLIPHANT,
SIERRA LEONE*; LENGTH: 30.42 in.

20 000 – 30 000 €



« D'après l'inventaire des Musées et collections privées que je dispose, je considère cette pièce comme exceptionnelle à divers titres. Elle est particulièrement intéressante car différents éléments du décor: canon, chapeau, blasons, cœur et croix, appartiennent à l'imagerie apportée par les Européens (armée et missionnaires). Cependant selon *W.Fagg*, dans les trompes fabriquées pour les Européens, on souffle par une des extrémités et pour la plupart sont ornées de scènes de chasse. Ces ivoires afro-portugais revenaient immédiatement en Europe, or cet objet n'est venu qu'à la deuxième moitié du XX^e siècle. En outre, l'intensité du visage, loin du naturalisme afro-portugais, reste très *africaine* par son émotivité et semble très proche de la tradition Mendé. Même si les proportions de la figure rappellent celles des ivoires afro-portugais, je pense que cette trompe doit avoir été commandée par un chef local important comme objet de prestige et soigneusement conservée en tant que tel. Elle est donc pour moi, un exemple exceptionnel de la rencontres de deux cultures, plastiquement très proche des Mendé du Sierra Léone, et je la daterai du XVII^e siècle ».

Jacques Kerchache

A double titre, cet objet si singulier, comme l'a très justement écrit *Jacques Kerchache*, représente la rencontre de deux cultures soit européenne en témoigne les motifs religieux et militaires représentés soit indigène avec notamment le port du casque colonial du personnage masculin ainsi que l'emplacement de l'embouchure latérale percée dans la courbe et qui indique qu'elle a été créée pour un usage africain, jouée transversalement. Par ailleurs, cette magnifique trompe Mendé dont les thèmes et les motifs décoratifs sculptés ici abordent les œuvres en ivoire dite *afro-portugais* dont le terme a été inventé par *William Fagg* en 1959 lors des commandes portugaises à la fin du XV^e siècle jusqu'au milieu du XVI^e siècle, œuvres en ivoire essentiellement créées par des artistes de la côte guinéenne.



23
STATUE MASCULINE BAOULÉ BLOLO BIAN,
CÔTE D’IVOIRE

Rare statuette au corps longiligne d’esprit archaïque. La surface de la sculpture est estompée par de nombreuses manipulations et offrandes dont ce très ancien objet a été honoré. Les scarifications historiant l’abdomen, le dos, le cou et le visage sont élégantes. La position des mains jointes -ou entravées- est inusitée et implique un usage peut-être différent de celui habituel des « époux de l’au-delà ». Hauteur : 38 cm

Provenance :
Ancienne collection Armand Charles, Paris
Paris, Hôtel Drouot, Enchères Rive Gauche, 2009, lot n°44
Collection particulière européenne

BAULE MALE FIGURE, IVORY COAST;
HEIGHT : 14.82 in.

9 000 – 11 000 €

23



24
CANNE CÉRÉMONIELLE SENOULO,
CÔTE D’IVOIRE

Sculptée en son sommet d’une figure féminine assise. Sur sa tête, une coupe au couvercle orné de la représentation stylisée d’un animal mythique. Les jambes de la femme sont assimilées à celles de son siège, ce qui contribue à alléger la sculpture. Les cuisses sont gracieuses et le fessier galbé. Le sexe est signifié, les seins coniques sont généreux. La tête est ornée d’une coiffe constituée d’un cimier sagittal, de deux tresses latérales et, au sommet du front, d’un élément formant un long bec d’oiseau descendant jusqu’au nez. Les sourcils dessinent un double arc de cercle qui se prolonge pour former l’arête du nez. La bouche, aux lèvres incisées, sculptée en relief, est parée d’un petit labret. Des scarifications rituelles viennent magnifier ce visage. On remarquera la superbe patine sombre de bois brun permettant d’apprécier les volumes, les arêtes et les surfaces planes de cette canne cérémonielle. Hauteur : 133 cm

Provenance :
Paris, Hôtel Drouot, Enchères Rive Gauche, Collection Vérité, 17 juin 2006, lot n°63
Collection particulière européenne

CEREMONIAL SENUFO STAFF, IVORY COAST;
HEIGHT : 51.87 in.

7 000 – 9 000 €

Récompense décernée aux champions des cultures le plus méritant à chaque nouvelle génération d’initiés du *Poro*, la canne cérémonielle *Tefalipitya* annonce la belle fiancée promise au vainqueur, de même que d’abondantes récoltes symbolisées par le -très rare- réceptacle fermé dominant la composition. Recevoir un tel trophée était un véritable honneur pour un jeune senoufo. La canne surmontée d’une superbe représentation de jeune femme symbolisant la fertilité par excellence où l’artiste a pris le soin d’accentuer toutes les courbes de son corps.

24



24 (détail)



25
BÂTON SCEPTRE ATTIE, CÔTE D'IVOIRE

Il se compose d'une statuette féminine debout sur une base en forme de tam-tam, coiffé d'un disque sur lequel est fixé un manchon de fer orné de clous de tapissier. La figurine est scarifiée au niveau du cou et de l'abdomen. Sceptre de commandement et de royauté, symbole d'autorité. Belle patine d'usage rougeâtre. Hauteur : 64 cm

Provenance :
Paris, Hôtel Drouot, Enchères Rive Gauche, Collection Vérité, 18 juin 2006, lot n°387
Collection particulière européenne

ATTIE DIGNITARY'S SCEPTRE, IVORY COAST;
HEIGHT : 24.96 in.

6 000 – 8 000 €

25



26
MATERNITÉ GOURO, CÔTE D'IVOIRE

Assise sur une chaise traditionnelle, la mère tient son enfant qu'elle allaite du sein gauche. Elle porte une coiffe en casque peigné à catogan, son visage naturaliste est serein, le regard est baissé, la bouche ouverte montrant des dents taillées. Sous la belle découpe de la coiffe, le front bombé est scarifié de petites marques losangées reprises en deux registres aux joues. Les épaules, la gorge et le cou sont eux aussi ornés de scarifications géométriques. Le buste est élégant, les épaules creusées de salières, la poitrine saillante. L'enfant est représenté comme un adulte. Les corps sont ébauchés. Une belle patine laquée couvre la tête et le buste, sacrificielle et épaisse sur les autres parties de la sculpture où se sont accumulées les libations. Belle sculpture ancienne d'un style Gouro très abouti, le thème intimiste de l'allaitement est ici parfaitement représenté. Le modelé du visage de la mère est délicat, les volumes du buste sont superbes. Hauteur : 69 cm

Provenance :
Paris, Hôtel Drouot, Enchère Rive Gauche, Collection Vérité, 18 juin 2006, lot n°381
Collection particulière européenne

Un certificat de la société Enchères rive gauche sera remis à l'acquéreur

GURO MATERNITY, IVORY COAST;
HEIGHT : 26.91 in.

25 000 – 30 000 €



26

27
STATUE MASCULINE BAOULÉ,
CÔTE D’IVOIRE

Debout, les jambes fléchies sur une base circulaire. Le corps puissamment charpenté est surmonté d’une tête imposante, ornée d’une coiffe en casque peigné terminé en tresse. Le visage, le cou et le tronc sont décorés par de belles scarifications. Une ceinture de perles de traite blanches souligne la taille. Une belle patine d’usage sacrificielle recouvre la sculpture, formant des épaisseurs sur la coiffure et sur les pieds. Ancienne statuette utilisée pour la divination, les proportions du visage sont remarquables et l’ornementation corporelle est exceptionnellement riche.
Hauteur : 51 cm

27



Provenance :
Paris, Hôtel Drouot, Enchères Rive Gauche,
Collection Vérité, 18 juin 2006, lot n°426
Collection particulière européenne

BAULE MALE FIGURE, IVORY COAST;
HEIGHT : 19.89 in.

9 000 – 11 000 €

28
PORTEUSE DE COUPE YORUBA, NIGÉRIA

Représentant une femme agenouillée tenant une coupe aux parois incisées, le visage aux nez épaté, les yeux exorbités, la bouche épaisse à la lèvre finement sculptée, les grands seins conique, la coiffe composée de plusieurs tresses dont une formant une crête au sommet du crâne, triple scarifications typiques des joues, les bras ornés de bracelets et le cou portant un pendentif triangulaire.
Hauteur : 47 cm

Provenance :
Pace Primitive, États-Unis
Bruxelles, Pierre Bergé & Associés, 2008,
lot n°1130
Collection particulière européenne

YORUBA KNEELING FEMALE FIGURE
WITH BOWL, NIGERIA; HEIGHT : 18.33 in.

15 000 – 20 000 €

Chez les Yoruba, la position agenouillée signifie le respect, la courtoisie et la supplication.

Cette très belle coupe, finement sculptée, servait à contenir des noix de kola utilisées comme offrandes afin de marquer l’hospitalité ou de réceptacle pour les seize noix de palme utilisées durant certaines cérémonies de divination dans le culte de *I’fà*.



28

TABOURET LUBA,
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La femme cariatide agenouillée portant le plateau du siège rectangulaire des deux mains, a une tête fine coiffée de nattes en chevrons. Son corps, à la forte sensualité manifestée par la représentation des organes génitaux, est orné de belles scarifications luba classiques épousant l'abdomen du sternum au pubis, ce dernier orné horizontalement de profondes balafres à fonction aphrodisiaque. L'architecture du corps, en particulier la position des jambes, est dynamique.
Hauteur : 44 cm

Provenance :
Ancienne collection de Monsieur René Salanon,
Conservateur du Musée des Arts Décoratifs
selon les notes d'Armand Charles
Ancienne collection Armand Charles
Paris, Hôtel Drouot, Enchères Rive Gauche,
2009, lot n°81
Collection particulière européenne

LUBA STOOL, DEMOCRATIC REPUBLIC
OF THE CONGO; HEIGHT: 17.16 in.

22 000 – 26 000 €

Emblème royaux, les sièges à cariatide Luba représentent une femme, tenant un enfant. Ils permettent au souverain de ne pas toucher la terre, sauf par l'intermédiaire de la femme. Le souhait d'être soutenu par une femme après la mort, repose sur la conception luba du pouvoir et sur le rôle que jouent les femmes, forces magnétiques dépositaires de dispositions spirituelles. Selon les Luba, le monde des esprits trouve les femmes plus séduisantes, c'est pourquoi ces dernières sont embellies-dans la vie réelle ainsi que dans l'art-au moyen d'attributs propres à leur identité: coiffures très élaborées et scarifications comme la cariatide que nous présentons. Ces raffinements cosmétiques, loin de n'avoir qu'une valeur purement esthétique, révélaient toute leur efficacité, lorsqu'il s'agissait d'exploiter de colossales énergies spirituelles. Les Luba rappellent souvent que seul

le corps des femmes a le pouvoir de garder les esprits des rois, et ils prêtent ce don aux femmes en raison de leur aptitude à donner la vie. Malgré les différences majeures existant entre un tabouret luba non figuratif et un tabouret à caryatide, il est intéressant de noter qu'on a donné aux deux variétés le genre féminin. Les motifs géométriques finement gravés sur les supports des tabourets représentent des types de scarifications portées spécifiquement par les femmes. Tous les emblèmes liés à la royauté sont ainsi ornementés de marques qui sont autant de symboles des secrets royaux appelés *bizila*. Ce sont bel et bien les femmes qui sont gardiennes suprêmes des interdictions royales luba et des attributs mystiques. De la naissance à la mort et à la renaissance en médium *Mwadi*, les femmes ont engendré et nourri la force de vie du royaume luba.



30
PENDENTIF LUBA,
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Personnage féminin à la finesse des traits, légèrement incliné dans une attitude de recueillement. Les avant-bras repliés se rejoignent sous les seins. Le long cou puissant contribue à mettre en valeur le visage au modelé délicat. Le grand front bombé est dégagé: la coiffe en cascade débutant au milieu du crâne. Les yeux en amande sont clos, le nez triangulaire, la bouche aux lèvres closes ovales. Décor fait de points-cercles de part et d'autres. Percée de part en part, cette amulette était destinée à protéger son propriétaire. Belle patine miel d'usage.
Hauteur : 8,20 cm

Provenance :
Musée Barbier-Mueller, Genève,
n° d'inventaire 1026-89
Acquis avant 1939 par Josef Mueller
Bruxelles, Pierre Bergé & Associés, 2007,
lot n°544
Collection particulière européenne

A LUBA IVORY FIGURE PENDANT, DEMOCRATIC
REPUBLIC OF THE CONGO; HEIGHT : 3.20 in.

6 000 – 8 000 €

30



Les pendentifs portaient les noms d'ancêtres vénérés. Les *Luba* sculptent dans l'ivoire des têtes, des bustes et des figurines féminines. Celles-ci sont souvent percées de part en part, elles sont portées, attachées au bras, nouées à la ceinture ou plus simplement portées autour du cou. Ces amulettes, destinées à accompagner leur propriétaire et à le protéger, ont généralement été collectées au début de ce siècle et figurent en bonne place dans les musées et les collections. Taillées dans une défense d'éléphant, la dent d'un hippopotame, voire d'un phacochère, ces amulettes réalisent parfaitement l'intégration de la matière et de la couleur. La couleur blanche rejoint le monde mystérieux de l'au-delà, esprits et génies *vidye*. Avec le temps, l'ivoire peut devenir plus rouge sous l'effet de l'huile de palme dont les femmes s'enduisent régulièrement. La représentation féminine Luba est perçue comme un réceptacle destiné à accueillir les esprits et les génies.

31
INSIGNE DE DIGNITAIRE TSCHOKWE,
ANGOLA , RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO

Le haut du sceptre surmonté d'une figure féminine debout, le corps à la musculature bien dessinée, aux jambes légèrement fléchies érigée sur un tabouret sculpté de deux mascarons latéraux représentant sa filiation. Le visage caractéristique du style aux traits délicatement modelés, le tout surmonté d'une coiffure typique à coque centrale décorée de motifs géométriques signalant la haute lignée du personnage.
Belle patine brillante.
Hauteur : 36 cm

Provenance :
Ancienne collection Armand Charles
Paris, Hôtel Drouot, Enchères Rive Gauche,
2009, lot n°86
Collection particulière européenne

CHOKWE DIGNITARY'S SCEPTRE, ANGOLA
DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO;
HEIGHT : 14.04 in.

18 000 – 22 000 €

31



31 (Détail)



32
PEIGNE BASSA, CAMEROUN

A sept dents dont le panneau rectangulaire stylisé de deux seins coniques saillants et de stries gravées au recto alors que des motifs végétaux sont travaillés au verso.
Le cou cylindrique d'où émane un visage féminin dont le modelé du visage apparait d'une extrême finesse notamment au niveau de la coiffure.
Belle patine rougeoyante laquée.
Hauteur : 22 cm

Provenance :
Galerie RL Beaubourg Primitif, Paris
Collection particulière, France

BASSA COMB, CAMEROUN; HEIGHT : 8.58 in.

1 000 – 1 500 €

33
PEIGNE BAOULÉ, CÔTE D'IVOIRE

À six dents d'égale longueur surmontée d'un anneau ovale et d'un caméléon janus stylisé.
Belle patine brun rouge.
Hauteur : 17 cm

Provenance :
Galerie S.L., Serge Le Guennan, Paris
Collection Monsieur M, Paris

BAULE COMB, IVORY COAST; HEIGHT : 6.63 in.

800 – 1 200 €

34
PEIGNE BAOULÉ, CÔTE D'IVOIRE

À quatre dents surmontées par un plateau incisé de très délicates gravures géométriques d'où émane deux sculptures d'oiseaux à crête à l'extrême stylisation.
Les dents sont entrelacées au contact du plateau d'une lanière de cuir.
Patine brune.
Hauteur : 15 cm

Provenance :
Galerie Flak, Paris
Collection Monsieur M, Paris

BAULE COMB, IVORY COAST; HEIGHT : 5.85 in.

800 – 1 200 €

Chez les Baoulés, les peignes sont souvent exécutés par des hommes comme dons à des femmes.

32



33



34



35
PEIGNE YAKA,
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le panneau rectangulaire recouvert de décorations géométriques incisées supportant en son sommet une antilope aux cornes dressées reposant sur deux dents allongées. Un petit trou au dos de l'animal servant probablement de pendentif. Patine brune. Hauteur : 15,50 cm

Provenance :
Paris, Christie's, Collection Nelly Van den Abbeele, 12 juin 2003, lot n°80
Collection Monsieur M, Paris

YAKA COMB, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; HEIGHT : 6.05 in.

3 000 – 4 000 €

Les peignes en bois massif décorés de dessins pyrogravés ou en taille douce, servent tout à la fois de parures et de démêloirs que les hommes et les femmes fichent dans leurs cheveux préalablement assouplis avec un corps gras, lequel protège les peignes et assure leur longévité. La décoration de ces objets fait appel à un répertoire où cohabitent motifs abstraits, figures animales ou humaines. Le pique-cheveux et le peigne se transforment ainsi en de véritables ornements, dont la matière et la finesse mettent en avant le prestige ou le rang de celui ou celle qui le porte.

36
PEIGNE YAKA,
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Les chefs « Yaka » possédaient des objets de prestige comme ce peigne à trois dents dont le sommet représente une figure zoomorphe comme l'oiseau représenté ici. L'oiseau très stylisé, au panneau plat formant une jupe et aux ailes apparentes. Belle patine miel. Hauteur: 16 cm

Provenance:
Galerie Yann Ferrandin, Paris
Collection Monsieur M, Paris

YAKA COMB, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; HEIGHT : 6.24 in.

1 000 – 1 500 €

37
PEIGNE YAKA,
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

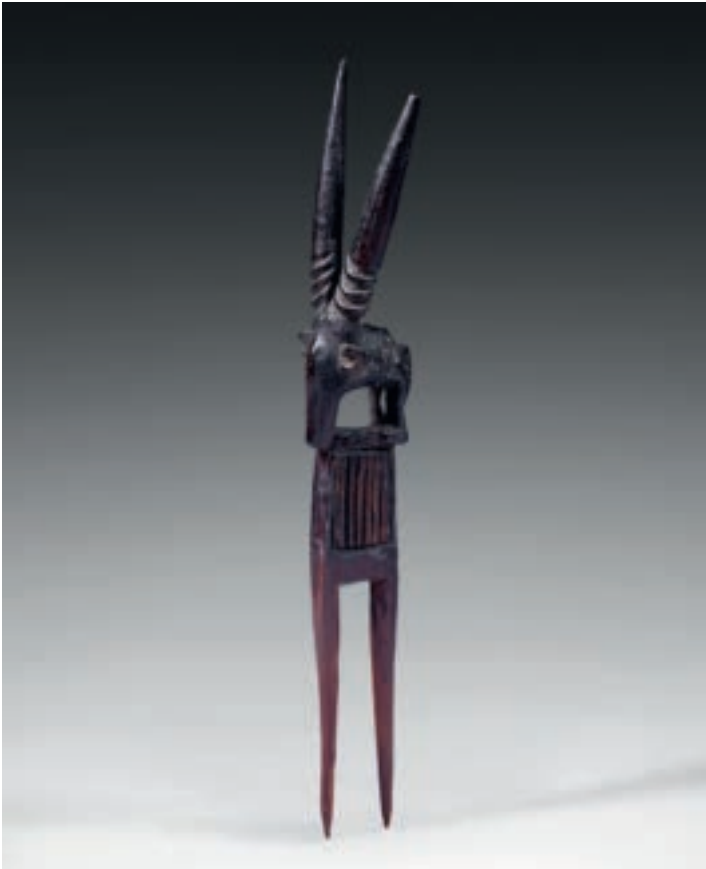
Un panneau rectangulaire gravé de stries et ornements géométriques sur les deux faces supportant en son sommet une tête d'oiseau stylisé, probablement un canard. Deux dents à section ronde s'écartant vers le bas taillé dans un bois miel. Hauteur : 17 cm

Provenance :
Galerie Yann Ferrandin, Paris
Collection Monsieur M, Paris

YAKA COMB, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; HEIGHT : 6.63 in.

1 000 – 1 500 €

35



36



37



38
MASQUE DOGON, MALI

Ce puissant masque « Dannana » animalier dit de chasseur, était sculpté par le membre même de la communauté qui le portait avec un costume de fibres qui recouvrait la majeure partie de son corps.
La patine croûteuse renforce l'expression brute du masque aux formes minimalistes. Le front proéminent s'aligne avec le nez et la bouche prognathe qui conserve encore son pigment rouge. Les yeux représentent deux percées de forme rectangulaire au centre de la plaque qui symbolise le visage du chasseur. Ce dernier se prolonge en une planche ajourée. La facture et l'érosion du bois atteste de l'ancienneté de cet objet.
Hauteur : 40 cm

Provenance :
Galerie Archaia, Lyon
Collection particulière, Paris

A POWERFUL DOGON MASK, MALI;
HEIGHT : 15.60 in.

3 000 – 4 000 €

38



39
STATUE DOGON, MALI

Elle représente un personnage féminin, debout, portant sur la tête un récipient à médicaments appelé « Yaa Koro », « écuelle des femmes ». Ce geste renvoie à un rite de guérison de la stérilité.
Les femmes atteintes de ce mal doivent acquérir un pot contenant des médicaments ou des onguents préparés par un guérisseur. Véritable réceptacle de fertilité « chargé » par le « fétiche ».
Le bras gauche est fragmenté.
Les jambes sont légèrement fléchies, le torse est long et fin.
Belle patine d'érosion.
Annotation à la peinture blanche à la base : 6051
Hauteur : 63 cm

Provenance :
Galerie Adrian Schlag, Bruxelles
Collection particulière, Bruxelles

DOGON FEMALE FIGURE, MALI;
HEIGHT : 24.57 in.

8 000 – 10 000 €

40
MASQUE HEAUME KANAGA, DOGON, MALI

Le visage aux traits cubistes et aux yeux percés surmonté d'un petit personnage masculin stylisé.
Peint de pigments blanc et ocre.
Réparation indigène.
Ce très ancien « Kanaga » exécuté dans un bois exceptionnellement dur ; il a conservé intactes les fixations de parure du cimier anthropo-zoomorphe et des traces d'usages sur le pourtour.
Hauteur : 114 cm

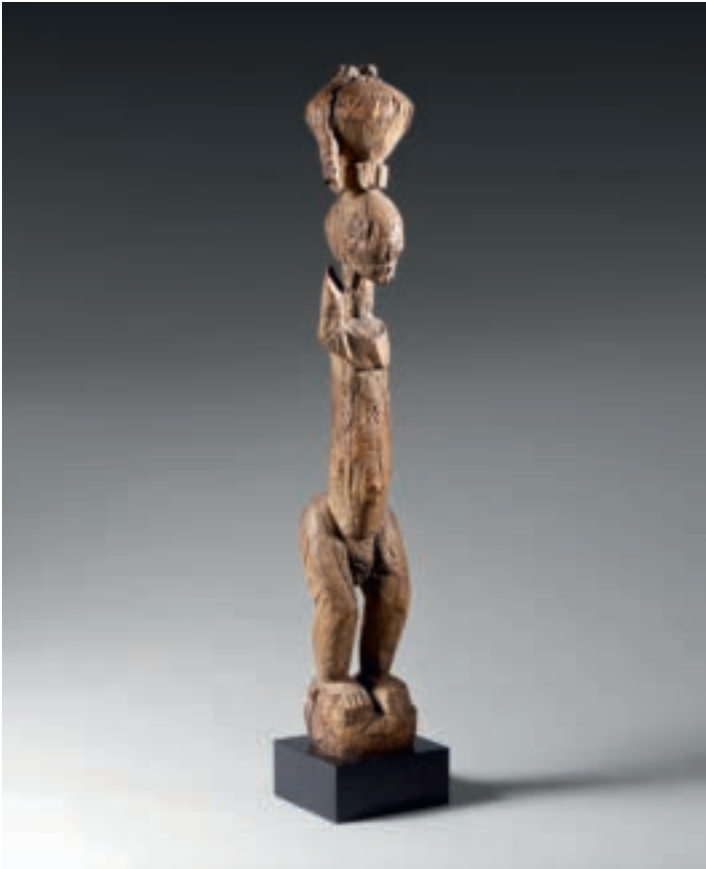
Provenance :
Galerie Le Corneur Roudillon, Paris, 1963
Collection particulière, Paris

DOGON KANAGA MASK, MALI;
HEIGHT : 44.46 in.

4 000 – 6 000 €

Ce masque, nommé *Kanaga*, en langue vernaculaire, est l'un des masques les plus importants chez les Dogons.
Selon Alain-Michel Boyer, *Les Arts d'Afrique, p.183*, il était utilisé lors de rituels de passage durant lesquels les danseurs masqués de façon quasiment identiques déambulaient dans le village et finissaient sur l'aire de danse.
Sa structure, très géométrisée paraît abstraite, mais elle représente, aux yeux des non initiés Dogon, un oiseau nommé *Komolo tébou*.
Les initiés savent quant à eux, que ce masque est à l'image du Dieu créateur, présenté dans sa dualité, deux de ses bras présentant la terre alors que les deux autres désignent le ciel.
Lors de la danse, les porteurs faisaient basculer le sommet du masque afin qu'il touche le sol puis redressaient brusquement le buste.
Ces mouvements rotatifs figuraient la rotation de la terre à l'origine, quand le Dieu créateur créa le monde en faisant graviter les quatre points cardinaux autour d'un centre d'attraction: le visage du masque

39



40



41
MASQUE N'TOMO, BAMBARA, MALI

Figure anthropomorphe au visage stylisé surmonté de cornes animales, de forme évasée à onze dents incisées en chevrons. Les arcades sourcilières sont arrondies, le front bombé, symbole d'intelligence chez les bambara surplombant un nez long et épaté. Le regard est à peine esquissé. Les scarifications rituelles présentes sur le visage renforcent la géométrisation d'ensemble et rehaussent la patine sombre de l'objet. La pièce montre des réparations indigènes anciennes en sa partie inférieure composées de quatre agrafes ainsi qu'au dos du masque. Très belle patine noire brillante et suintante. Hauteur : 34 cm

Provenance :
Paris, Sotheby's, Collection Carlo Monzino, 30 septembre 2002
Collection particulière, Paris

N'TOMA MASK BAMBARA, MALI ;
HEIGHT : 13.26 in.

9 000 – 12 000 €

Ce masque Bambara, lié à des cérémonies d'initiation des jeunes garçons, fait référence à la chasse et au héros chasseur. Chez les bambara, le masque est sculpté par le forgeron et est exécuté en bois sacré. De façon récurrente, le volume prononcé du nez est marquant dans la sculpture, est pour les Bambara, l'organe du sentiment qui a valeur de cohésion et d'entente dans la société. Pour montrer l'importance du nez, le danseur, souvent, le touche au cours des figures chorégraphiques. La bouche, au contraire, et parfois inexistante, c'est le cas de notre masque présenté ici. Elle est symboliquement l'ennemi de l'homme, l'adversaire de la société. Ce qui explique d'ailleurs le mutisme complet du danseur au cours de son exhibition.

42
MASQUE KORÉ LION: WARABA ou JARA, RÉGION SÉGOU, MALI

Représentation zoomorphe de la tête du lion du « Koré » dont la construction est plastiquement intéressante et très difficile à exécuter pour le sculpteur car elle est taillée de façon monoxyle et présente une élégante torsion des plans et des volumes. Le lion de la cérémonie rituelle du « Koré », chez les Bambara intervient dans des pantomimes évoquant souvent le lion à la chasse. Traité de façon naturaliste, la face du masque est plate où émerge deux grandes oreilles pointues en haut de la tête et un museau court et épais. Le front est légèrement bombé et le nez en forme de cylindre, les yeux sont honorés par deux orifices ovales. Sous les traces de pigments, belle patine noire brillante. Hauteur : 46,50 cm

Provenance :
Ancienne collection Guillaume Vranken- Hoet, Dilbeek
Collection particulière, Bruxelles

Exposition :
New-York, Museum for African Art, Bamana, *the Art of existence in Mali*, septembre – décembre 2001

Bibliographie :
BAMANA, *The Art of existence in Mali*, Jean-Paul Colleyn Éditions, 2001, p.115, cat.97 reproduit en couleur

LION KORE MASK, WARABA OR JARA, MALI ;
HEIGHT : 18.14 in.

8 000 – 12 000 €

Le lion est un modèle récurrent pour ceux qui doivent progresser durant toute leur vie. Il se sert de ses griffes puissantes « pour gratter le sol et déchirer sa proie. De même, l'homme creuse avec son esprit les mystères du monde, pour atteindre la vérité ».

41



42



43
BÂTON DE DEVIN GURUNSI, BURKINA FASO

Sous la prise cylindrique sont sculptés, l'un au dessus de l'autre l'homme et la femme. Ils représentent respectivement deux ancêtres masculins et féminins. Ce type de bâton est appelé « Tianbabouni ». Il appartient au chef de la société des masques. Les visages des deux ancêtres sont scarifiés. Belle patine laquée.
Hauteur : 92 cm

Provenance :
Collection particulière européenne

Bibliographie :
Un exemplaire similaire in Henri Kamer, Passage 44, (Art Gallery), *Haute Volta*, A.de Rache, 1973, fig.37 et b 38

GURUNSI STAFF, BURKINA FASO ;
HEIGHT : 35.88 in.

5 000 – 6 000 €

43



44
CUILLER GURO, CÔTE D'IVOIRE

Du beau cuilleron ovoïde concave s'élève le long col torsadé, sommet d'un visage humain aux traits fins à l'imitation des masquettes ou des poulies de tissage. La coiffe conique est peignée de profondes cannelures. Patine d'usage noire laquée.
Hauteur : 31 cm

GURO SPOON, IVORY COAST ; HEIGHT : 12.09 in.

3 000 – 5 000 €

«*Le plus généralement, chez les Gouro, l'on mange avec ses doigts* ».

Louis Tauxier,
Nègres Gouro et Gagou, 1924, p.190

« Himmelheber affirme que, d'après ses observations, les cuillers Gouro n'ont été fabriquées que dans quelques rares villages, vraisemblablement dans ceux de la région septentrionale autour de *Tibeita* et *Mamligi*, car un peu plus au nord et à l'ouest, les hommes ne connaissent presque rien au sujet des *cuillers*. Au village de *Bangofla*, par exemple, plusieurs personnes pensaient que les petites cuillers, y compris celles sans décoration, servaient jadis aux anciens à présenter les offrandes et non à manger. »

Lorenz Homberger
in *Cuillers sculptures*, Musée Dapper

43 (détail)



44



45
MASQUE GOURO, CÔTE D'IVOIRE

Joli masque féminin stylisé, lié au culte du « gu ». Le visage aux proportions allongées s'épointe en un petit menton, le front est bombé laissant apparaître quatre petites scarifications, (chez les Gouro, ce chiffre symbolise l'idée d'une complétude) des yeux en grain de café finement fendus en courbes obliques opposés, un nez fin et pointu, une bouche ovale légèrement ouverte laissant apparaître de petites dents limées, deux oreilles schématisques et une coiffure caractéristique du style asymétrique laissant apparaître une géométrisation sur le côté droit de la coiffe. Le masque est entouré d'une fine collerette de fixation de parure. Ancienne étiquette au revers. Belle patine d'usage marron et noire. Hauteur : 23 cm

Provenance :
Ancienne Collection Michel Leiris, Paris
Collection particulière, Paris

GURO MASK, IVORY COAST; HEIGHT: 8.97 in.

5 000 – 7 000 €

45



« Le plus souvent identifié à l'épouse du *zamble*, le *gu* est chargé de régler les différends, de découvrir les sorciers ou de danser à l'occasion des fêtes et des rites funéraires. Accompagné uniquement du son d'une flûte, le *gu* se déplace avec grâce et lenteur et chante des mélodies en l'honneur du *zamble*. »

Iris hahner-Herzog, Maria Kecskési et Lászlo Vajda, in *L'autre Visage-Masques africains de la collection Barbier-Mueller*, Paris, 1997, page 110.

46
STATUE GOURO, CÔTE D'IVOIRE

Importante statue d'ancêtre masculin debout, les bras tendus le long du corps. La tête au front bombé porte une haute coiffe peignée, érigée sur un diadème frontal dentelé. Les traits du visage sont fins, le cou cylindrique surmonte un menton ourlé d'un collier de barbe. La poitrine est légèrement marquée, l'ombilic saillant et la saignée des bras et des rotules sont bien représentées. Le fessier et les mollets sont galbés reposant sur des jambes massives et écartées. Les mains et les pieds sont massifs. Cette figure masculine exprime la force et la beauté de l'art Gouro. Une très belle laque noire couvre cette sculpture particulièrement élégante. Belle et ancienne patine d'usage. Hauteur: 72 cm

Provenance :
Zürich, Bukowski, 23 juin 1983, lot n°396
Ancienne collection suisse, n°A-036
Lucien Van de Velde, Belgique
Ancienne Collection Guillaume Vranken-Hoet, Dilbeek
Collection particulière, Bruxelles

GURO MALE FIGURE, IVORY COAST;
HEIGHT: 28.08 in.

15 000 – 20 000 €



47
IMPORTANTE CUILLER WAKEMIA
ANTHROPOMORPHE DAN, CÔTE D'IVOIRE

Le long cuilleron surmonté d'un large cou cylindrique supportant une tête humaine féminine caractéristique du style, les traits finement sculptés, les yeux fendus, le nez petit triangulaire, la bouche ouverte et décorée de rangées de dents en métal, une coiffure à double-coques au sommet du crâne soulignée par un fin tressage en fibres. Le dos du cuilleron est décoré de motifs géométriques typiques. Très belle patine noire laquée. Hauteur : 72 cm

Provenance :
Ancienne collection Bordier, Paris
Collection particulière, Paris

IMPORTANT WAKEMIA DAN SPOON,
IVORY COAST; HEIGHT : 28.08 in.

15 000 – 20 000 €

Cette cuiller Dan anthropomorphe rituelle dite *Wa ke mia* (*fête agir cuiller*) ou également *Bo deü ke mia* (*représenter public particulièrement cuiller*) sont les grandes cuillers cérémonielles d'une *wunkirle* ou *wakede*, c'est-à-dire d'une femme hospitalière chez les Dan. Ces grandes cuillers de quarante à soixante-dix centimètre de long sont souvent décorées au bout du manche d'une grosse tête, d'une main puissante, d'une tête d'animal, d'une coupe ou d'un ornement. Elles sont plus imposantes que les ustensiles ordinaires car, considérées comme des insignes de dignité, elles sont agitées par leurs propriétaires et ne servent que rituellement à porter le riz qui est jeté en l'air pour souhaiter la bienvenue aux invités. C'est pourquoi elles ne possèdent que de rares traces d'utilisation (avec du riz cuit) puisqu'elles servaient à symboliser la quantité de riz qu'une femme accueillante était prête à offrir plutôt qu'a distribuer réellement. Les grandes cuillers possèdent un ou deux cuillerons parallèles et un manche décoré à son extrémité. Ces cuillers sont des créations extraordinaires propres aux sculpteurs de cette région stylistique, car nous ne connaissons pas de cuillers si imposantes et si parfaitement réussies chez les autres peuples africains. L'extrémité du manche de la plupart de ces cuillers est décorée soit d'une tête, soit d'une paire de jambes terminée par un ventre. Dans ces deux cas, le cuilleron représente alors le *ventre enceint de riz* de la cuiller, c'est-à-dire celui de l'esprit qu'elle matérialise.

Ces grandes cuillers sont donc la propriété et les insignes d'une *wunkirle*, femme mariée et très renommée. Elle est la *femme la plus hospitalière* d'un village ou d'un quartier de village. Elle se distingue par ses capacités et sa générosité. Une *wunkirle* doit être une cultivatrice travailleuse et couronnée de succès, qui soit capable avec les autres femmes du ménage de produire une grande quantité de vivres ; en outre, elle doit être d'un caractère *magnanime et généreux*, et se montrer toujours prête à recevoir avec libéralité n'importe quelle personne. Elle doit régaler les invités, convier dans sa maison des musiciens ou d'autres groupes de passage, préparer des repas de fête pour les défricheurs de brousse ou pour les rites de circoncision ; et lors d'une fête du Mérite, elle doit approvisionner les nombreux étrangers venus y assister. Pour mener à bien ces tâches, elle a besoin de l'aide d'un esprit, qui se manifeste dans les grandes cuillers-comme l'esprit du masque se manifeste dans les masques. Ces grandes cuillers sont par conséquent les manifestations matérielles des esprits individuels qui viennent aider.[..] Citons enfin un Dan de *Nyor Diaple* qui disait que les grandes cuillers représentent pour les femmes ce que les masques représentent pour les hommes: des manifestations d'esprits qui permettent à certains individus de jouer un rôle précis dans leur société.

Eberhard Fisher
Hans Himmelheber in *Cuillers sculptures*, Musée Dapper



48
MASQUE DAN, RÉGION DE DANANE,
CÔTE D’IVOIRE

À visage humain, du nez fin monte une arête verticale divisant en deux plans bombés le front. Les yeux mi-clos sont en grain de café, fendus, la bouche est entrouverte. Le pourtour du masque est percé de trous de fixation de parure. Belle patine d’usage lisse à patine brun-clair. Hauteur : 21 cm

Provenance :
Ancienne Collection Léonce-Pierre Guerre, Paris
Galerie RL Beaubourg Primitif, Paris
Collection particulière, France

DAN MASK, IVORY COAST; HEIGHT: 8.19 in.

6 000 – 8 000 €



Population essentiellement agraire, les Dan sont néanmoins de farouches guerriers perpétuellement en conflit avec leurs ennemis héréditaires les We. Ces masques étaient utilisés lors de cérémonies votives. On en distingue une dizaine de types, tous répondant à des fonctions particulières. Ils étaient sculptés par un artiste dont la légende veut que sa vocation lui fut apparue dans un songe. Le masque permettait à son porteur de transgresser le réel, d’accéder à l’autre monde celui de la forêt et du surnaturel.

49
STATUE DAN, CÔTE D’IVOIRE

Représentant un personnage féminin debout au corps massif, les bras ballants le long du corps alignés avec les jambes musclées et légèrement fléchies, un nombril saillant sous une forte poitrine. Le sexe est signifié. Le cou cylindrique supportant une tête légèrement ovale avec un visage aux yeux étirés, le nez petit et triangulaire, la bouche entrouverte décorée de quatre dents en métal. La coiffure finement sculptée formée de deux chignons horizontaux décorée de stries parallèles. Cette statue traduit à la perfection les critères fondamentaux de l’esthétique des Dan notamment dans le travail du visage et de la coiffe particulièrement stylisés. La sculpture est mise en valeur par une profonde patine noire. Hauteur: 59, 50 cm

Provenance :
Collection Chevassu
Collection particulière européenne

DAN FEMALE FIGURE, IVORY COAST;
HEIGHT: 23.21 in

10 000 – 15 000 €

Comme il est rarement d’usage dans l’art africain, ce type de sculpture n’avait pas une fonction rituelle à proprement parler mais servait des buts esthétiques, en représentant une femme honorée pour ses qualités morales et physiques. Objets de prestige, ces statues Dan étaient conservées précieusement parmi les trésors de chefferies et exhibées pour accroître le prestige de ses détenteurs.



49 (détail)



50
MASQUE DAN, CÔTE D'IVOIRE

De forme ovale, pointue au menton, au front succède, sans rupture, la concavité où s'inscrivent des grands yeux circulaires cerclés de métal permettant au porteur de voir dans sa course puis la convexité des joues, continuée par la concavité du menton.
Le relief de la ligne médiane, descendant du front jusqu'a la pointe du nez aux narines bien marquées. Au sommet de la tête, un petit crochet servant probablement à accrocher une coiffe, la bouche prognathe légèrement entrouverte aux lèvres sensuelles.
Belle arcature en forme de cœur.
Bois à patine d'usage foncée.
Hauteur : 24,50 cm

Provenance :
Collection particulière européenne

DAN MASK, IVORY COAST; HEIGHT : 9.56 in.

3 500 – 4 500 €



Deux concurrents apparaissaient lors d'une course compétitive. Débutait alors un concours entre un coureur démasqué, poursuivi par un autre, masqué. Si le coureur démasqué échappait, il enfilait son masque et poursuivait un autre coureur démasqué.
Le concours avait lieu une fois par semaine pendant la saison sèche et le champion promu était celui qui avait gagné le plus de victoires.

51
MASQUE DAN, GUERE, CÔTE D'IVOIRE

Visage ovale à front bombé décoré de lignes géométriques, une arête médiane laissant apparaître un clou de traite en bronze surmonté d'une coiffe tressée de cheveux, des yeux en fentes rehaussés de pigment blanc jusqu'au oreilles, nez épaté, bouche charnue entrouverte décorée de dents métalliques, joues scarifiées de part et d'autre.
Autour du visage de ce masque de danseur, une barbe de fibre végétale et de raphia où sont suspendues de nombreuses clochettes en bronze.
Belle patine d'usage ancienne.
Hauteur : 23 cm

Provenance :
Collection particulière, Paris

DAN MASK, IVORY COAST; HEIGHT : 8.97 in.

6 000 – 8 000 €



52
MASQUE PASSEPORT DAN, TOMA,
CÔTE D’IVOIRE

Représentant un visage à bec d'oiseau (de type juge ou chanteur) caractéristique de la statuaire Dan dite « Ge Gon »
Belle patine brune foncée laquée
Hauteur: 11 cm

DAN MASK, IVORY COAST; HEIGHT: 4.29 in.

1 000 – 1 500 €

Communément appelé *masque passeport*, ces sculptures n'étaient en réalité pas portée sur le visage comme il est habituellement d'usage pour les masques. Il existait en effet chez les Dan, un ensemble divers de masques miniatures qui étaient portés à la taille et possédaient différentes fonctions rituelles. Ce type de masque, était tout d'abord lié aux différents groupes d'initiation au sein de la communauté. La forme du masque dépendait également de la corporation, du métier de son possesseur. Ils servaient enfin d'identification clanique, lorsque son détenteur souhaitait s'éloigner de son territoire et s'identifier auprès d'autres clans.

52



53
MASQUE PASSEPORT DAN,
CÔTE D’IVOIRE

Le visage ovale et légèrement concave. Le front orné de clous de tapissier est partagé par une arête verticale qui se prolonge dans l'axe du nez, court, aux narines relevées, dédaigneuses. Les sourcils sont légèrement creusés, les yeux étroitement fendus, la bouche est entrouverte, aux lèvres sensuelles et bien ourlées. Belle patine miel brillante.
Hauteur : 15 cm

Provenance :
Paris, Hôtel Drouot, Étude Loudmer,
28 juin 1991, lot n°66
Collection particulière, France

DAN MASK, IVORY COAST; HEIGHT: 5.85 in.

3 000 – 4 000 €

54
MASQUE DAN, CÔTE D’IVOIRE/LIBÉRIA

Ce masque montrant une face pourvue d'un grand bec dit « Ge Gon » était un masque dit de « chanteur », utilisé lors de festivités importantes. Il se distingue par un grand raffinement de sa sculpture témoignant du talent de l'artisan l'ayant façonné. Il associe le classicisme d'un masque Dan à la figuration incongrue d'un bec d'oiseau. Il relève du style Dan septentrional, provenant de la région du Haut Cavally, où cohabitent les peuples Dan et « Diomandé » (le tatouage linéaire ceignant le visage en est caractéristique). Sa belle patine témoigne d'un usage rituel et de sa grande ancienneté.
Hauteur: 25, 50 cm

DAN MASK, IVORY COAST/LIBERIA;
HEIGHT: 9.95 in.

4 000 – 6 000 €

Les masques Dan, nommés *Ge Gon*, signifie *Tête de masque* en langue vernaculaire, incarnent la force spirituelle qui habite la forêt et souhaite participer à la vie du village. Le porteur du masque et son propriétaire jouissent d'un statut très élevé dans la hiérarchie du village. Leur apparition, lors des fêtes masquées, résout les conflits qui n'auraient pu être réglés par le chef du village. Les masques Dan sont très hiérarchisés lors des cérémonies. Ils sont également sexués. Réalisés généralement dans un bois très dur, ils sont polis avec les feuilles d'un arbre similaires à du papier de verre, puis teints à l'aide de teinture végétale.

53



54



55
POUPÉE ASHANTI, AKUA'BA, GHANA

Figure humaine hautement stylisée très emblématique de l'art africain. Cette poupée « Akua'ba », selon les canons ashanti, possède un petit cou annelé encerclant des colliers en perles de verre, surmonté d'une tête discoïdale. Belle arcade sourcilière se prolongeant par le volume du nez. Décorations tribales décorant les joues sur le visage et perforations latérales au sommet recevant d'anciennes pendeloques. Sur le torse cylindrique une petite poitrine laissant entrevoir un réseau de scarifications et un ombilic. À l'extrémité des bras horizontaux ponctués de perles de verre ainsi qu'un collier à la taille. Très beau décor géométrique creusé et hachuré dans le volume à l'arrière du disque. Les proportions et la qualité de ces ornements font de cet objet un bel exemplaire de l'art Ashanti. Très belle patine brune d'usage laquée. Hauteur : 35 cm

Provenance :
Enghien, Hôtel des ventes, Étude Lombrail-Champin-Gautier, 23 juin 1984
Collection particulière, France

Bibliographie :
Cette œuvre est à rapprocher de la poupée Ashanti provenant de la collection René Lavigne in *Arts d'Afrique Noire* 7, automne 1973, reproduite p.7

ASHANTI DOLL, AKUA'BA, GHANA;
HEIGHT : 13.65 in.

4 000 – 5 000 €

La légende raconte qu'une jeune femme appelée *Akua*, ou celle qui est née un mercredi, avait du mal à concevoir. Elle a consulté un prêtre qui lui a conseillé de commanditer un *enfant* de bois, de le porter sur son dos, de l'habiller, de le laver et de l'embellir avec des perles comme on le ferait d'un véritable bébé. Elle suivit ces consignes, et eut bientôt une jeune fille, belle et saine. Suite à son succès, d'autres femmes imitèrent *Akua*, et ces statuettes furent finalement appelées *Akua'ba* en son honneur
Doran Ross in *Cameron*, 1996, p.43.

56
COUPLE DE BLOLO BIAN et BLOLO BLA
BAOULÉ, CÔTE D'IVOIRE

Représentant les époux de l'au-delà aux caractéristiques typiques de la statuaire baoulé soit pour chacun des personnages un visage naturaliste au réalisme des traits, la coiffure à la belle géométrisation avec des cheveux rassemblés en forme conique, le sexe signifié pour le mâle et des petits seins coniques pour l'épouse, quelques scarifications sur chaque visage, et comme souvent les mains posées sur l'abdomen jusque vers le nombril pour souligner l'importance de la transmission de la vie. Les deux statuettes longilignes ont été sculptées par le même artiste. Hauteur : 41 cm (chacune)

Provenance :
Collection particulière, Paris

BAULE PAIR, IVORY COAST; HEIGHTS : 15.99 in.

5 000 – 7 000 €

Le *Blolo* est un univers parallèle au nôtre, invisible au commun des mortels. Tout individu, homme ou femme, y a été marié, dès sa naissance, avec son *conjoint mystique*, son *vrai* époux, qui a le privilège de la « *permanence* » par rapport à l'époux terrestre. L'un correspond à l'époux (l'épouse) de l'au-delà qui pour être apaisé réclame la création d'une statue baoulé à l'effigie de l'époux ou épouse de l'au-delà et d'un autel dans la case de l'individu concerné. La nécessité de posséder un époux ou épouse de l'au-delà est signalée par des malheurs et par l'intermédiaire d'un rêve. C'est par exemple à la suite de troubles sexuels chez l'homme, de stérilité chez la femme. Un homme aura en statue son épouse *Blolo Bian* et une femme aura son époux de l'au-delà *Blo Bla*. Cette statue baoulé devra être emportée dans tous les déplacements. Son propriétaire la lave, l'essuie, la nourrit, la caresse : d'où la belle patine de ce genre d'œuvre. Après la mort de son propriétaire, la statue « *Blolo Bian* » ou « *Blolo bla* » est jetée ou abandonnée.

57
STATUETTE MASCULINE BLOLO BIAN
BAOULÉ, CÔTE D'IVOIRE

Représentant le conjoint mystique hiératique qui nous offre un corps allongé, de longues jambes reposant sur un torse scarifié verticalement. Le long cou cylindrique d'où émerge un visage très naturaliste à l'expression d'une intense sensibilité. Les tempes sont scarifiées, la coiffure avec les cheveux rassemblés de forme conique qui pointe en arrière. Les deux mains sont jointes sur l'abdomen jusque vers le nombril. Cette sculpture a conservé son cache-sexe (alakun). Belle patine noire laquée. Datation : fin XIX^e – début du XX^e siècle Hauteur : 40 cm

Provenance :
Ancienne Collection Maître Georges Loiseau, Paris, récolté entre 1950 et 1970
Galerie Lucas Ratton, Paris
Galerie, Raquel & Guilhem Montagut, Barcelone
Collection particulière, Milan

BAULE MALE FIGURE, IVORY COAST;
HEIGHT : 15.60 in.

6 000 – 8 000 €



58
STATUETTE FÉMININE BLOLO BLA BAoulÉ,
CÔTE D’IVOIRE

Épouse de l’au-delà, debout, les jambes légèrement fléchies, le corps musclé dont les bras et les mains sont posées sur le nombril scarifiés de façon caractéristique dans la statuaire baoulé, soulignant ici la transmission de la vie. On notera un certain naturalisme des traits notamment au niveau du visage. La coiffure est très typique notamment la tresse à l’arrière de la nuque nommée « trè si kpolè », les deux mains sont jointes sur le bas du torse « kunu » jusque vers le nombril « kôtua » comme pour désigner : selon l’expression baoulé, « blayolè ngwan nyama », « la femme qui tient la corde de la vie ».

Hauteur: 45 cm

BAULE FEMALE FIGURE, IVORY COAST;
HEIGHT : 17.55 in.

3 000 – 4 000 €



59
STATUETTE MASCULINE BAoulÉ,
CÔTE D’IVOIRE

Le personnage assis sur un siège traditionnel, les jambes pliées et les mains posées sur les genoux, le torse allongé et le visage aux traits délicatement modelés prolongés par une barbe finement tressée avec trois clous de métal au menton , les yeux en amande grand ouvert, une belle coiffure à coque centrale composée d’un fin réseau parallèle de stries décorant l’arrière de la tête, le visage, le cou et le dos recouverts de scarifications typiques; une petite boucle de perles à l’oreille droite. Une patine rougeoyante d’usage sur le corps et le visage. Ancienne fente verticale sur le torse.

Hauteur : 51 cm

Provenance :
Collection particulière, France

A BAULE SEATED MALE FIGURE, IVORY COAST;
HEIGHT : 19.89 in.

8 000 – 12 000 €

Moins fréquentes que les statuettes de personnes debout, celles qui représentent un homme assis concernent toujours les *asiè usu*. La position assise sur un tabouret de chef (ici un *sese bia* qui dérive du tabouret classique des Akan) confère à cet esprit, volage dans la brousse, l’évidence de la stabilité. Elle l’assujettit par la rigueur de la composition, soulignée par les bras presque parallèles, les mains posées sur chaque genou, la rectitude du torse. Marque d’un statut éminent dans la communauté des génies, la barbe, ici faite de fibres et non sculptée, assure prestige de l’âge, souveraineté et autorité.

60
EXCEPTIONNEL SIÈGE ROYAL BAoulÉ,
CÔTE D’IVOIRE

Figure parmi les plus belles réalisations des Arts Décoratifs Baoulé. En témoigne ce rarissime modèle dont l’ornementation sous l’assise représente huit portraits d’une extrême stylisation caractéristique de la statuaire baoulé surmontés de clous de traite en bronze à patine doré.

77,50 x 36 x 54 cm

Provenance :
Collection particulière, Paris

EXCEPTIONAL ROYAL BAULE SEAT, IVORY COAST; 30.23 x 14.04 x 21.06 in.

6 000 – 8 000 €

On peut supposer qu’il s’agissait d’une commande pour un roi Baoulé, en effet, de nombreux royaumes du continent africain avaient pour habitude de sculpter des sièges inspirés de modèles européens, étant en contact avec le colonisateur, afin d’être au même niveau que les blancs. Exceptionnel et rarissime modèle du genre dont nous connaissons un autre spécimen, vendu le 1^{er} mars 2013 à l’étude Binoche et Giquello, lot n° 122.

59 (recto)



60



59 (verso)



61
POUPÉE ASHANTI, AKUA'BA, GHANA

Cette poupée à la tête ronde et lunaire sculptée dans sa partie inférieure d'une arcade sourcilière se prolongeant par le volume du nez. Les yeux sont mi-clos, en amande, la bouche petite et triangulaire. À l'arrière du disque, un beau motif géométrique creusé et hachuré dans le volume. Deux perforations latérales où pendent des boucles d'oreilles en perles de verre, une autre au sommet du disque ainsi qu'à l'extrémité des bras horizontaux. Le cou annelé, symbole de beauté et de prospérité est orné d'un petit collier de perles de couleur ainsi qu'a la taille. Le torse cylindrique est ponctué d'une petite poitrine. La patine sombre laquée marron à noire de l'objet s'éclaircissant aux endroits où il était en contact avec sa détentrice montre sa valeur rituelle d'usage et sa grande ancienneté. Hauteur : 31,50 cm

Provenance :
Ancienne collection française, acquis dans les années 70

ASHANTI DOLL, AKUA'BA, GHANA ;
HEIGHT : 12.29 in.

2 500 – 3 500 €

Cette statuette *Akua'ba* était destinée à encourager la fertilité de la femme qui la portait autour de sa taille.

62
BELLE PAIRE D'IBEJIS, OMU ARAN, IGBOMINA, YORUBA, NIGÉRIA

Les personnages debout sont des jumeaux « ibejis » masculins, avec le visage aux yeux globuleux, la bouche en triangle, les scarifications linéaires sur le front et les joues, et en chevrons à la hanche, coiffures en chignons hauts, les oreilles triangulaires soulignent le visage. Le torse est allongé et aplati, les bras sont posés le long du corps. Une patine d'usage avec reste d'engobe végétale ocre et teinture indigo sont apparentes sur la coiffe. Hauteur : 29 cm
Hauteur : 28 cm

Provenance :
Collection particulière européenne

PAIR OF YORUBA IBEJIS FIGURES OMU ARAN, IGBOMINA, NIGERIA ; HEIGHTS: 11.31 in., 10.92 in.

2 000 – 3 000 €

Igbomina est le nom d'un groupe Yoruba dont la capitale est *Ila Orangun*, un des centres les plus anciens et importants pour la sculpture traditionnelle. La statuaire d'Ila est considérée comme la meilleure production des Yoruba.

63
STATUETTE IBEJI, YORUBA, NIGÉRIA

Représentant un personnage masculin debout en position statique. Le corps puissamment charpenté, est surmonté d'un visage très expressif dans les traits et d'une haute coiffe conique à la patine noire. La présence d'une amulette d'origine islamique suspendue autour du cou de ce personnage suggère que cette œuvre aurait été sculptée par un artiste igbomina, sous groupe des yoruba. Détail que l'on retrouve sur de nombreuses autres créations igbomina et sur certaines sculptures des Ekiti du sud. Hauteur : 27 cm

Provenance :
Jef Vanderstraete, Lasne
Collection particulière, Belgique

YORUBA IBEJI FIGURE, NIGERIA ;
HEIGHT : 10.53 in.

3 000 – 4 000 €



64
MASQUE BAMOUN, CAMEROUN

Représentant un visage anthropomorphe masculin à la bouche ouverte montrant les dents et aux yeux en amande.
Le nez en forme de flèche aux larges narines, aux petites oreilles décollées, à la coiffure lisse surmontée de deux tresses percées pour attachement et formant un oval au sommêt du crâne.
Patine croûteuse.
Hauteur : 36 cm

Provenance :
Paris, Christie's, Collection Anne et Jacques Kerchache, 29 octobre 2008, lot n°114
Collection particulière européenne

BAMUN MASK, CAMEROUN; HEIGHT: 14.04 in.

2 500 – 3 500 €

Les sculptures Bamoun sont rattachées au culte des ancêtres et au culte de la terre dont les prêtres sont des parents de jumeaux.

64



65
STATUE D'AUTEL, YORUBA, NIGÉRIA

Représentant un prêtre de Shango, debout sur une base cylindrique recouvert d'une jupe à franges dont quatre haches à double tête de shango sont sculptées en relief sur la jupe du personnage masculin.
Le bras gauche tenant un sceptre shango, le bras droit tenant un hochet, le long torse surmonté d'un cou épais soutenant une tête avec un visage aux traits modelés de manière caractéristique, une coiffure conique, l'ensemble recouvert d'une polychromie blanche, bleu indigo alterné de petits points de couleur.
Hauteur : 106 cm

Provenance :
Pierre Verger, Paris 1950 – 55
Paris, Artcurial Briest Poulain Le Fur, 11 décembre 2002, lot n°90
Collection particulière, Paris

Bibliographie :
M. Leiris, J.Delange, *Afrique noire, la création plastique*, L'Univers des formes, Gallimard, Paris, 1967, reproduit en couleur sous n°35, p.38

YORUBA RITUAL STATUE, NIGERIA;
HEIGHT: 41.34 in.

8 000 – 12 000 €



Yoruba. Village d'Oshogbo, fête des Orisha.

© Pierre Verger, Paris



65

66
STATUETTE FANG, GABON

Représentant un personnage féminin probablement un haut de canne de notable reflétant les impératifs esthétiques, sémantiques et fonctionnels propres aux figures de reliquaire caractéristique des Fang. Cette sculpture est orchestrée autour de trois éléments centraux dans l’art Fang soit le volume délicatement disproportionné de la tête, la proéminence de l’hernie ombilicale et la forte musculature des jambes et plus particulièrement des cuisses. Courante dans la statuaire Fang, la coiffure retombant en casque vers l’arrière composée au sommet par une crête et surplombée de clous de traite en bronze. Joli décor au niveau des yeux piqués de clous de laiton mais également derrière la coiffe, colliers et bracelets de cheville en laiton. Belle patine d’usage en bois naturel. Hauteur : 19 cm

verso



Provenance :
Ancienne Collection Guillaume Apollinaire, Paris, collectée avant 1914
Paris, Hôtel des ventes Drouot, Étude Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur, 16 mars 1987, lot n°46
Collection particulière, Paris

A FINE FANG FEMALE STAFF, GABON;
HEIGHT : 7.41 in.

25 000 – 30 000 €



Objets africains de la Collection Guillaume Apollinaire, photographiés dans sa bibliothèque.



67
STATUE FANG, AFRIQUE ÉQUATORIALE
ATLANTIQUE, GUINÉE ÉQUATORIALE,
PROVINCE DU RIO MUNI

Représentant une jeune fille Ngôn.
Le corps juvénile de cette adolescente au torse long laisse apparaître de petits seins fermes avec des mamelons en bouton, un ombilic saillant en laiton, les épaules et les bras articulés sont galbés, les fesses sont rondes et cambrées, les longues jambes campées au sol où apparaissent des bracelets en laiton autour des chevilles.
Le visage de la jeune fille est très expressif et stylisé avec un grand front, un petit nez fin, des lèvres fines et ourlées, de grands yeux ouverts en laiton.
Enfin, une coiffure magnifique à six coques très caractéristique de la statuaire Fang.
Très belle patine noire épaisse et laquée.
Hauteur : 60 cm

Provenance :
Collection particulière vers 1980, Barcelone
Ancienne Collection Federico Palau, Barcelone
Galerie Philippe Ratton, Paris
Collection particulière européenne

Une attestation du Docteur Louis Perrois, en date de juin 2004 sera remise à l'acquéreur.

FANG FEMALE FIGURE, EQUATORIAL AFRICA, EQUATORIAL GUINEA, CONTINENTAL RIO MUNI; HEIGHT : 23.40 in.

60 000 – 80 000 €

détail



verso



À divers

Pièces de comparaison et images annexes



Coiffure fang (anné 1970).



Détail de la coiffure de la statue 60 cm.

1 - Réserve du Museo Etnologic, Barcelon (Espagne).

2 - Statue biam eyeng, 98 cm, Museo de Etnologia, Lisbonne, V. Bandeira 1968, vill. Nloayaong.

3 - Grande statue masculine, Fang du Rio Muni, 145 cm, coll. part. NYC (in AAN n°102, 1997).

4 - Couple de grandes statues, Fang-Pamues du Rio Muni, années 1920 (exposé à Sevilla en 1929, puis conservé dans la réserve du Museo de Etnologia de Madrid).

Depuis déjà quelques années, on a remarqué qu'à côté des statues d'ancêtres *yemabyeeri* des Fang, de styles bien connus et *classiques* (cf. L.P. *La statuaire fan*, 1972 ; *Arts du Gabon*, 1979 ; *Byeri Fang*, 1992), il y avait aussi des sculptures, indéniablement authentiques et de provenance relativement ancienne, *difficiles à caractériser et donc à classer* au plan ethno-stylistique. Toutes ces sculptures, de taille plutôt grande voire très grande pour des productions autochtones africaines (de 80 à 160 cm), proviennent de Guinée Équatoriale (anciennement Guinée Espagnole), province du Rio Muni.

Dans cette région, on sait que plusieurs groupes Fang (appelés ***Pamues*** en espagnol) sont installés, plus ou moins en symbiose culturelle et linguistique dans certaines zones: les Okak au sud-ouest (vallée de l'Utemboni), les Mekeny au sud (Monts de Cristal), les Ntumu au centre et au nord-est, quelques groupes Mvãï sur le Ntem au nord, sans oublier les peuples côtiers (appelés *playeros*, ce sont les : Balengi, Benga, Bujeba, Seke, Mabea). La plupart de ces groupes sont parvenus dans la région au XIX^e siècle obligeant les *peuples côtiers* à se serrer en bordure de mer. Sachant que tous ces gens étaient des sculpteurs et des décorateurs (habitations, armes, cannes, chasse-mouches, tabourets, arbalètes, armes de combat, coiffures, etc.), cela nous laisse imaginer l'ampleur de la production artisanale du Rio Muni à la fin du XIX^e siècle et avant les années 1920.

D'après la littérature spécialisée concernant les Fang (Tessman 1913, Largeau 1911, Trilles 1912, Trezenem 1936, Grébert 1922 et édition posthume 2003), on sait que certains rites anciens nécessitaient tout un matériel symbolique, comprenant notamment des effigies humaines ou animales, parfois composites, soit en bois soit en argile. Le culte des ancêtres *byeri* utilisait, comme on sait, des statuettes de *petites tailles* (30 à 70 cm), portative et maniable comme des marionnettes, évoquant les aïeux fondateurs de lignages ; mais à l'occasion d'autres rites collectifs comme le *ngi* ou le *sô*, les Fang Beti ou les Fang Ntumu du Rio Muni et du Sud Cameroun, ont façonnés de grandes sculptures à même le sol

(recouvrant un cadavre,*fétiche*) ou des *statues en bois de grande taille*, généralement de facture très réaliste.

1 - Réserve du Museo Etnologic, Barcelon (Espagne).

2 - Statue biam eyeng, 98 cm, Museo de Etnologia, Lisbonne, V. Bandeira 1968, vill. Nloayaong.

3 - Grande statue masculine, Fang du Rio Muni, 145 cm, coll. part. NYC (in AAN n°102, 1997).

4 - Couple de grandes statues, Fang-Pamues du Rio Muni, années 1920 (exposé à Sevilla en 1929, puis conservé dans la réserve du Museo de Etnologia de Madrid).

Le Père Henri Trilles raconte : « Dès l'arrivée du Ngil, les adeptes sont donc réunis ; l'endroit où s'élèvera sa demeure est choisi et déblayé. À l'entrée, grossièrement ébauchées, se trouvent *deux énormes statues représentant un homme et une femme* » (in Trilles, 1912, *Quinze années au Congo Français*, p.188). Ce missionnaire spiritain français parcourut le pays fang au nord de Libreville, dans les Monts de Cristal et la vallée de la Mondah (vers la frontière actuelle de la Guinée Équatoriale) entre **1895 et 1907**, et nous a laissé des écrits ethnographiques très intéressant sur les coutumes des Fang Ntumu, Betsi, Okak et même Mvãï au début du XX^e siècle.

1 - Réserve du Museo Etnologic, Barcelon (Espagne).

Il semble donc que les *grandes* statues trouvées au Rio Muni des années 1920 aux années 1940 – 50, bien distinctes des statuettes du *byeri* familial, soient des **effigies d'initiation** destinées à orner des sanctuaires (ceux du *sô*, du *ngi*, de l'*élong*, du *bokung*, etc.) et le plus souvent sculptées par paire, homme et femme, en rappel des personnages mythiques de la tradition (le couple originel *Nzame* et sa sœur *Oyeme-Mam* dont l'union incestueuse incita Dieu, *Mebeghe*, à faire mourir les hommes qu'il avait créés).

1 - Réserve du Museo Etnologic, Barcelon (Espagne).

On peut penser que cet *agrandissement* des sculptures fang correspond à un usage *collectif* (sinon vraiment public) ; il en va de même pour les *pièlers sculptés* qui ornaient les *maisons des hommes*, lieux de réunion et de repos des guerriers de chaque grand lignage, supports de figures humaines et animales rappelant certains épisodes du mythe d'origine (cf. l'exemplaire exceptionnel du musée ethnographique de Berlin). Tous les villages fang comportaient plusieurs de ces abris appelés abègne dont un à chacune des extrémités afin de prévenir d'éventuelles attaques ennemies (d'où le nom de *corps de garde* donné à ces maisons collectives).

Du fait de la disparition progressive des rites d'initiation de la tradition fang, cette statuaire mythologique a peu à peu disparue vers les années



1 - Réserve du Museo Etnologic, Barcelon (Espagne).

2 - Statue biam eyeng, 98 cm, Museo de Etnologia, Lisbonne, V. Bandeira 1968, vill. Nloayaong.



3 - Grande statue masculine, Fang du Rio Muni, 145 cm, coll. part. NYC (in AAN n°102, 1997).



4 - Couple de grandes statues, Fang-Pamues du Rio Muni, années 1920 (exposé à Sevilla en 1929, puis conservé dans la réserve du Museo de Etnologia de Madrid).

1920 – 1930 mais le souvenir en est resté vivace au Rio Muni notamment. C'est ainsi que dans les années 1980, on trouvait encore des sculptures, parfois résumées à une tête sur un pilier, dans la cour de certains villages de l'intérieur, à **usage de protection magique** (cf. Jose Manuel Novoa Ruiz, *Guinea Ecuatorial*, 1984, p.112 ; Perrois & Delage, *l'art fang, Guinée Équatoriale*, 1992, p.36). Il est donc probable que certaines sculptures des années 1915 – 1930 aient été secrètement gardées dans certaines régions isolées de l'intérieur du Rio Muni et parfois retrouvées dans les années 1960 – 1980.

À titre comparatif, on peut évoquer toute une série d'objets conservés aujourd'hui au Museo Etnologico de Barcelone, la plupart ayant été récoltés au Rio Muni dans les années 1948 – 50 (Expedicion Idea, Madrid) ; également le couple de statues *géantes* du Museo de Etnologia de Madrid, entré dans la collection après l'exposition coloniale de Séville en **1929**. Quant à la grande statue aux pieds cassés du Museu de Etnologia de Lisbonne, 98cm, récoltée par l'expédition Victor Bandeira en 1968 chez les Fang Esangu (Ntumu) de la région de Nloayong (nord-est du Rio Muni), elle a été taillée par Ela Ngame, le propre grand père du vendeur (c'est-à-dire dans les années 1920).

1 - Réserve du Museo Etnologic, Barcelon (Espagne).

La statue étudiée, 60 cm, a été collectée au Rio Muni dans les années 1950 – 60 par un forestier qui avait l'occasion de sillonner les pistes écartées de l'intérieur. Haute de 60 cm, elle figure une jeune fille *ngôn*, image qui a peut-être été associée à un couple d'adultes ? À moins que cette représentation ait été en relation avec le rite **Ngan Ngom**, une coutume ancienne (chant rituel ponctué de *proverbes et devinettes à but pédagogique*, assorti d'une danse assise).

1 - Réserve du Museo Etnologic, Barcelon (Espagne).

En effet, dans ce rite, qui a perduré jusqu'aux années 1960 – 70, on évoque par la danse, la musique et surtout le chant, les aventures tragiques de Ekon Owono, un beau jeune homme qui, jadis, eut le malheur de tomber amoureux de... sa belle-sœur (la jeune épouse de son frère aîné, celui-ci étant pourtant déjà décédé entre-temps) et qui en fut cruellement puni

par le fantôme du défunt (cet *adultère* est considéré comme très grave dans la coutume fang et donc source de désordres qui ne peuvent avoir comme origine que ... la sorcellerie). Cet ancêtre rancunier lui infligea la lèpre et donc une mort pénible. Lors de ce récit chanté, après de longues heures de péripéties compliquées, **des marionnettes apparaissent** et même un grand masque *ekekèk* lors de la conclusion. Certaines de ces statues, parfois aux bras articulés, sont connues (musée de Lübeck et musée de Barcelone).

1 - Réserve du Museo Etnologic, Barcelon (Espagne).

Sans certitude bien sûr, la statue de belle jeune femme, 60 cm, est peut être une évocation de ce mythe souvent raconté, et une représentation de la séduisante Assong Ngôn, destinée à apparaître lors des séances théâtrales de Ngan Ngom. En effet, la statue évoque visuellement le corps juvénile d'une adolescente, torse aux jeunes seins fermes avec des mamelons en bouton, épaules et bras galbés, fesses rondes et cambrées, hanches curvilignes, jambes bien campées au sol, sexe dépourvu de toison. La tête et surtout la coiffure renforcent cette impression: front ample, nez fin, lèvres délicatement ourlées, petites oreilles bien dessinées ; enfin cette *magnifique coiffure* à six coques dont les tresses axiales se rejoignent vers l'occiput. Comme le montre le document annexe, c'est une coiffure classique des Fang du Nord Gabon et du Rio Muni que certaines *vieilles mamans* savent encore arranger aujourd'hui. Les pupilles des yeux sont en laiton (fragments de douilles de balles de fusil ?) ainsi que le décor du nombril proéminent, tout comme le collier et les bracelets de cheville.

1 - Réserve du Museo Etnologic, Barcelon (Espagne).

On notera la *belle qualité* et l'*épaisseur de la patine* noirâtre qui confère un aspect satiné à ce corps de jeune femme.

1 - Réserve du Museo Etnologic, Barcelon (Espagne).

En bref, on peut estimer que cette statue féminine de 60 cm, rapportée semble-t-il à Barcelone dans les années 1960 – 70 du Rio Muni, a été façonnée dans les années **1920 – 30**.

1 - Réserve du Museo Etnologic, Barcelon (Espagne).

Commentaire établi par le Docteur Louis Perrois, juin 2004

68
SUPERBE MASQUE PUNU, GABON

Faisant partie des masques blancs masculins à poignée provenant du sud Gabon. On remarque ici, la finesse des traits sculptés à l'extrême stylisation, caractéristiques de la statuaire Punu soit une coiffure très ample avec une coque centrale énorme qui contraste avec les deux larges tresses latérales centrales, le visage large, sans scarifications aux pommettes saillantes est proportionné au front bombé, les yeux en grain de café finement fendus en courbes obliques opposées, le nez aux ailes ourlées, la bouche finement sculptée et légèrement entrouverte, une large et épaisse collerette de fixation de parure représentant la barbe. La coque centrale était un montage de cheveux tressés garni d'une bourre de fibres. Les larges tresses latérales encadrent un serre-tête apparent. Enfin, la barbe se détache du menton sous forme de poignée sculptée. On remarquera sur ce spécimen ni scarifications, ni trou de fixation et enfin pas de mors à l'intérieur. Le kaolin est réparti de façon éparse et est en partie effacé donnant une très belle patine d'usage de bois naturel oxydé par le temps attestant sa grande ancienneté. Hauteur : 32 cm

Provenance :
Paris, Hôtel Drouot, Étude Ader, Picard, Tajan, 8 juin 1994, lot n°171
Paris, Christie's, 15 juin 2010, lot n°67
Collection particulière, France

Bibliographie :
L'estampille, Le Pavillon des Antiquaires : deuxième édition, avril 1999, p.21

SUPERB PUNU MASK, GABON;
HEIGHT : 12.48 in.

30 000 – 40 000 €

Selon l'analyse de Charlotte Grand-Dufay (cf. Vente Christie's, juin 2010), la rareté de ces masques, soit 5% environ confère le caractère exceptionnel de cette sculpture à poignée dont les belles proportions allient qualité technique, rationalité et harmonie. Ces poignées servaient soit à maintenir un tissu qui entourait le masque, soit à tenir une tige permettant d'exhiber très haut le masque, probablement en l'absence d'échasses.



69
TÊTE DE HARPE PUNU-LUMBO, GABON

En forme de visage humain aux traits parfaitement équilibrés. Les yeux en grain de café, la bouche légèrement ouverte, le petit nez busqué offre au visage une extrême stylisation où on distingue encore des traces de kaolin caractéristique de certains objets rituels. Très jolie coiffe haute qui conserve encore sa patine noire très spécifique du Style Punu-Lumbo composée de deux coques sur le devant et de cinq tresses à l'arrière. Belle patine d'usage attestant de l'ancienneté de l'objet.
Hauteur : 14 cm

Provenance :
Collection particulière européenne

PUNU LUMBO HEAD HARP, GABON;
HEIGHT : 5.46 in.

3 000 – 4 000 €

69



Il était souvent d'usage chez certaines ethnies du Gabon, comme les Fang, les Punus ou les Lumbo qu'un visage ornait le manche des harpes accompagnant les cérémonies rituelles. Une œuvre similaire dans les collections du Musée du Quai Branly pour une harpe Punu-Lumbo conservée anciennement dans les collections du Musée de l'Homme inventoriée sous le n°75.15608.65.

Mais également un autre objet comparable anciennement conservée au Musée de l'Homme (ethnomusicologie) et aujourd'hui conservée au Musée du Quai Branly inventoriée sous le n°71.1935.61.279.

70
MASQUE TSOGHO/NDZEBI, GABON

Représentant un visage humain au grand front bombé surmonté d'une coiffe en coque entourée de deux fines tresses latérales. Les larges pans de la coiffe sont ornés de motifs en branches complexes. Le visage de forme ovale possède un nez triangulaire, une petite bouche en relief légèrement entrouverte ainsi que des yeux fendus en arc-de-ciel. L'ensemble a été recouvert de kaolin aujourd'hui en grande partie disparu. Belle ancienneté attestée par la facture et l'oxydation du bois léger de fromager montrant que cet objet a été probablement utilisé à la fin du XIX^e siècle.
Hauteur : 30 cm

Provenance :
Ancienne collection coloniale française, circa 1920
Collection particulière, France

Exposition :
Paris, *Parcours des Mondes*,
10 – 14 septembre 2008

TSOGHO/NDZEBI MASK, GABON;
HEIGHT : 11.70 in.

20 000 – 30 000 €

Utilisé lors de cérémonies rituelles Tsogho, ce masque représente l'esprit d'une jeune fille revenue des limbes. Il était porté par un danseur qui déambulait à travers le village sur des échasses. La couleur blanche du kaolin, encore présent sur le masque symbolise la réincarnation.



71
STATUETTE TÉKÉ DU CONGO,
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Fétiche anthropomorphe masculin présentant un ancêtre debout.
Employé dans un but religieux mais surtout magique. Cette figure téké représente le « nkida » qui a été rituellement dépossédé de sa charge initiale.
Cette statuette possède les caractéristiques habituelles de la statuaire de cette ethnie, soit un visage scarifié de profondes stries parallèles notamment le long des joues.
Le style est plutôt cubiste avec des formes angulaires.
Le personnage masculin figuré en position verticale a les jambes fléchies, démontrant que l'individu évoqué exécute la danse sacrée uniquement réservée aux hommes et appelée « nkibi » ou « nikibi ».
Les bras et les mains sont collés au corps et pliés à angle droit.
Belle patine brillante.
Hauteur : 30 cm

Provenance :
Collection Jean-Jacques Porchez, Paris
Collection particulière, France

TEKE MALE FIGURE, DEMOCRATIC REPUBLIC
OF THE CONGO ; HEIGHT : 11.70 in.

4 000 – 6 000 €



72
STATUETTE MASCULINE BEMBÉ,
CONGO, BRAZZAVILLE

Représentant une effigie d'ancêtre dite « Biteki ».
Debout aux formes dynamiques.
Le torse comprenant de nombreuses scarifications complexes.
Il tient un couteau de la main gauche et un fusil de la main droite.
Petite poitrine saillante.
Le large cou surmonte un visage très expressif, la tête porte une coiffe peignée en casque avec des tresses latérales.
Les yeux sont en faïence blanche.
Sexe masculin apparent et orifice reliquaire à l'anus.
Très belle patine d'usage ancienne.
Datation fin XIX^e siècle.
Hauteur : 15,50 cm

Provenance :
Ancienne Collection Billy Wilder, Los Angeles
Collection Daniel Klein, Miami
Galerie Alain Lecomte, Paris
Collection particulière, Milan

Exposition :
Gênes, Palazzo Ducale et Castello d'Albertis
Museo delle culture del mondo, *L'Africa delle meraviglie.Arti africane nelle collezioni italiane / The wonders of Africa. African Arts in Italian Collections*, 31 décembre 2010 – 5 juin 2011
Udine, Palazzo Municipale, Fagagna, *L'Africa di Attilio Pecile attraverso i resoconti della missione scientifica* Brazza-Pecile al seguito di Pietro Savorgnan di Brazza (1883 – 1886), 31 mars – 16 septembre 2012

Bibliographie :
R. Lehuard-A.Lecomte, *Statuaire Babembe*, Five continents Éditions, 2010, reproduit en couleur p.139
I Bargna et G Parodi da Passano, *L'Africa delle meraviglie. Arti africane nelle collezioni italiane/the wonders of Africa.African Arts in Italian Collections*, Silvana Editoriale, 2010, reproduit p.125
V.Carini, L.Martinis, *L'Africa di Attilio Pecile. Gli oggetti di un itinerario*, Paolo Gaspari Editore, Udine, reproduit en couleur p.55

BEMBE, CONGO-BRAZZAVILLE ;
HEIGHT : 6.05 in.

9 000 – 11 000 €

Cette effigie d'ancêtre dite *biteki*, représente le portrait idéalisé d'un ancêtre masculin, guerrier et chasseur, cette statuette intervenait au cours des cérémonies liées au culte rendu aux défunts et lors des consultations thérapeutiques.
Invoquée par le *nganga*, elle permettait à l'aïeul disparu de continuer de participer à la vie et à la protection des individus et de la communauté.
La charge magique était placée dans un reliquaire creusé dans la région anale.
Elle était composé des ingrédients et reliques permettant l'incarnation de l'ancêtre dans le fétiche et le bon déroulement des rituels.
Si les sculpteurs Bembé semblent avoir été très prolifiques, il est rare d'observer la virtuosité d'un tel spécimen, attestant de la maîtrise d'un style parfaitement abouti, alliant au doux rendu des traits du visage à l'expression très intériorisée, une habilité sans faille dans la réalisation du moindre détail.



73
STATUETTE MASCULINE BEMBÉ,
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Notre exemplaire, exceptionnellement grand et longiligne dont le superbe naturalisme des traits finement modelés du visage aux yeux sertis d'éclats de porcelaine, des détails anatomiques ainsi que des scarifications sur l'abdomen contrastent avec la force signifiée par les attributs de pouvoir que le personnage brandit comme un fusil dans la main droite et un couteau dans la main gauche. Le style de cette statuette est rare et le rend difficile à ranger dans la classification de Raoul Lehuard. La singularité de la coiffe atypique mais également les quatre scarifications à trois points qui dessinent des triangles sur le front et les joues font de notre statuette un modèle du genre. Très belle patine du corps du personnage polychrome, comme il est souvent d'usage chez les Babembé, la coiffure, la barbe et la pointe du poignard ont été noircis de fumée à l'aide d'une lame chauffée. Hauteur : 27 cm

BEMBE MALE FIGURE, DEMOCRATIC
REPUBLIC OF THE CONGO; HEIGHT : 10.53 in.

6 000 – 8 000 €

Ces sculptures Bembé représentent des personnes défuntes et sont conçues pour conserver la mémoire des aïeux. Notre modèle est consacré à la représentation d'hommes ou de femmes qu'elles se doivent de tenir à l'écart des maladies et des accidents. La représentation de notre figure masculine, exceptionnellement grande, évoque un chef, un aîné de lignage décédé, *mfumu kanda*, ancien dirigeant au sein de sa communauté ou bien encore un chef de terre, *mfumu nsi*, ayant contrôlé une population et un territoire plus importants. En position debout, au corps scarifié, les jambes à peine fléchies exhibe à son menton la marque d'autorité que matérialise une barbe pointue. Certaines des sculptures de cette ethnie sont, à l'instar de celles de leurs voisins orientaux les Bateke, tout comme celles des autres groupes Bakongo qui sont à l'ouest, à fonction magique, religieuse, thérapeutique ou politique.

74
STATUETTE MAGIQUE BEMBÉ,
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Personnage masculin debout au buste constellé de belles et imposantes scarifications traditionnelles exécutées sur sa partie ventrale. Ces tatouages abdominaux sont composés de petits carrés et d'un motif en accent circonflexe se terminant par des volutes. Il tient dans ses mains un couteau et une gourde magique à fonction incantatoire, attributs de pouvoir. Son visage aux traits anguleux est animé par des yeux sertis d'éclats de faïence. Belle patine claire et de couleur miel qui souligne l'expressivité et la finesse d'exécution de cette sculpture. Hauteur : 16,50 cm

Provenance :
Collection particulière européenne

BEMBE MALE FIGURE, CONGO-BRAZZAVILLE,
DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO;
HEIGHT : 6.44 in.

2 000 – 3 000 €

Cette statuette représente un personnage masculin qui doit tenir son propriétaire à l'écart des maladies ou des accidents, assumant son rôle de fétiche médical. En effet, lorsque la figure masculine serrait une gourde ou une corne elle représentait un *nganga* ou un guérisseur. Pour que la statuette devienne un objet culturel, le prêtre *nganga* doit intervenir en introduisant le *bilongo* (médicament) ou les reliques dans la cavité prévue pour les recevoir, soit dans l'estomac soit le plus souvent dans l'anus. Le traitement du prêtre a pour but de loger la force ou l'âme du défunt dans la statuette. Sont donc prélevés des cheveux, ongles, osselets ajoutés à une pâte malaxée de fruits, racines, argiles. Les statuettes traitées sont donc devenues le réceptacle de l'esprit du défunt et conservées dans les maisons et honorées en protégeant les membres de la famille quand on leur adresse des prières et qu'on leur offre des sacrifices.

75
STATUETTE DE POUVOIR KONGO,
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Personnage masculin debout reposant sur un petit socle circulaire, les avants bras repliés, le visage délicatement modelé avec des fragments de miroirs insérés dans les yeux, une coiffe hautement conique. La statuette obtient sa fonction grâce à la consécration du devin. Le sculpteur ne connaît pas le rôle que l'on va affecter à la statue qu'il a exécuté. En conséquence, il n'est pas possible de déterminer la fonction exacte de la statue d'après son aspect physique. D'une façon générale, les statues magiques peuvent servir à protéger le village, assurer la victoire au guerrier, permettre au chasseur des chasses fructueuses, identifier les voleurs et les sorciers, protéger la grossesse et l'enfant à naître, rappeler que les interdits soient observés et éviter une incartade, calmer les mésententes, éviter les pluies diluviennes, réconcilier les ennemis... Hauteur : 19,50 cm

Provenance :
Ancienne collection Meurens, Louvain
Collection particulière, Bruxelles

KONGO MALE FIGURE, DEMOCRATIC
REPUBLIC OF THE CONGO; HEIGHT : 7.61 in.

4 000 – 6 000 €

73



74



75



76
MASQUE LWALWA, RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

De type masculin, le visage légèrement concave sculpté en forme de losange, le long nez triangulaire évoquant le bec puissant du calao, les yeux traités de deux larges fentes rectangulaires percées pour la vision et encadrées par deux protubérances à leurs extrémités, la bouche de forme cylindrique est proéminente et entrouverte, la coiffe composée en son sommet de motifs géométriques typiques décorant les deux tempes. Belle patine d'usage brun-ocre. Hauteur : 40 cm

Provenance :
Collection Monsieur Lievin, Bruxelles
Collection particulière européenne

LWALWA MASK, DEMOCRATIC REPUBLIC
OF THE CONGO ; HEIGHT : 15.60 in.

15 000 – 20 000 €

Profil



Les indigènes à la fin du siècle dernier, couverts d'amples manteaux de fibres, lors de danses traditionnelles liées à des rites plus ou moins divinatoires, portaient de tels masques qu'ils maintenaient sur leur visage en serrant de leurs dents la cordelette qui traverse la face comme sur le masque ci-après par un trou sous les narines. Originellement, ces masques étaient destinés aux rites d'initiation des garçons dans les sociétés *Ngongo*, tout autant des rites de chasse ou de fertilité pour apaiser les esprits ou leur réclamer des bienfaits. De leur découverte dans les années 1930, les masques *Lwalu* (appelés aussi Lwala) ont été célébrés pour la modernité de leur forme.



77
CUILLER EN IVOIRE ANTHROPOMORPHE
LEGA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO

Le long manche en zigzag représentant un torse humain stylisé décoré en son sommet de motifs de huit points cercles surmonté d'un cuilleron ovale avec un ancien manque en haut vers la droite.

Au verso décor fait de points cercles de part et d'autre de la poignée.

Très belle patine d'usage couleur miel.

Hauteur : 21,50 cm

Provenance :
Pierre Dartevelle, Bruxelles
Bernard de Grunne, Bruxelles
Collection particulière européenne

IVORY LEGA SPOON, DEMOCRATIC REPUBLIC
OF THE CONGO ; HEIGHT : 8.39 in.

12 000 – 15 000 €

« Là où beaucoup de gens sont passés, il y a beaucoup d'empreintes »
Proverbe Lega

Les cuillers en ivoire que l'on nomme *kalukili* ou *kakili*, semblent symboliser la continuité, sans doute en référence à l'alimentation et à la croissance.

D'autre part, les hommes les plus âgés, à un échelon élevé du *Bwami*, mangent leur bouillie de céréales à l'aide d'une cuiller en ivoire, signifiant à l'assistance leur statut au sein de la communauté et leur importance pour celle-ci. Ces initiés d'un grade élevé nourrissent symboliquement les acteurs masqués, lesquels se mettent ensuite à feindre de mâcher lentement et difficilement.

Le proverbe qui dit *La vieille tortue est en train de manger des bananes écrasées* rapproche le personnage masqué mâchant sa nourriture de l'initié âgé qui ne peut se nourrir que d'aliments ramollis, du fait du mauvais état de sa dentition.

De façon générale, les cuillers servent aussi dans les différentes étapes du rituel de la circoncision, et celui qui est investi du pouvoir d'organiser ce rite possède une cuiller en ivoire ou en os. En outre, durant une circoncision, on introduit une cuiller en ivoire dans la bouche du jeune garçon afin qu'il morde dedans.

Bon nombre de cuillers revêtent une forme anthropomorphique, c'est d'ailleurs le cas dans celle que nous présentons ici, et toutes les cuillers sont utilisées en tant que symbole destiné aux hommes : le côté concave de l'objet peut évoquer le corps féminin vu de face et le côté convexe son dos. Dès lors, le proverbe qui dit *kalukili*, dans le passé tu m'offrais *idago* [autrement dit, la partie concave, la vulve] ; désormais tu m'offres ton dos» suggère le refus de rapports sexuels.

Ou encore, lorsqu'il profère le proverbe « les fesses sont petites et plates ! *Nzogu* [l'éléphant] n'écoute pas ce que disent les gens » tout en caressant une cuiller et en dansant, le maître fait allusion à un homme qui a commis un adultère dans son propre clan.

In *Secrets d'Ivoire, L'Art des Lega d'Afrique Centrale*, Musée du Quai Branly, Actes sud.



78
RARE STATUETTE BAGIRMI, TCHAD

Cette sculpture se distingue par une forte stylisation, sculptée dans un bois dur caractéristique, il représente un personnage debout avec des volumes parfaitement travaillés entièrement sur deux branches distinctes et droites.
Alignement des épaules, les bras sont courts à angle droit, tandis que le corps s’élargit progressivement sur les hanches.
La tête forme un visage ovale parfait partagée par deux plans formant un long nez cubisant et une petite bouche incisée au menton et complètement effacée.
Des scarifications géométriques parent les joues, le cou, le buste, les bras et les hanches.
Hauteur : 40 cm

Provenance :
Ancienne collection coloniale française
Collection particulière européenne

Bibliographie :
Un exemplaire similaire reproduit in *L’Art Africain dans les collections américaines*, Nooter, 1989, p.283, fig. 737

BAGIRMI FEMALE FIGURE, TCHAD ;
HEIGHT : 15.60 in.

4 000 – 6 000 €

78



Les statuettes *Bagirmi* doivent être considérées non comme de simples jouets (appelée souvent *poupées*), mais bien plus comme des accessoires éducatifs et des objets ayant un rôle propitiatoire. Les marques sur le haut du buste et sur l’abdomen de la pièce que nous présentons correspondent aux scarifications effectuées sur le corps des initiées.
Cet acte d’inscription dans la chair est appelé par les Moose *ki leoga, enfoncer l’hameçon*, explique Suzanne Lallemand. Après l’excision, les fillettes recevaient une poupée façonnée à partir de végétaux qu’elles portaient dans le dos. Des années plus tard, cet objet fruste était remplacé par une figure en bois qui faisait désormais partie de l’intimité des jeunes femmes ; cachée près du lit conjugal, elle favoriserait la venue d’une nombreuse progéniture, puis elle était présente lors du premier accouchement. Ointe d’huile au moment des rituels nécessitant la bénédiction des ancêtres du clan, elle protégerait la mère et le nouveau-né.
Les œuvres provenant de cette région d’Afrique sont rares, en raison de son islamisation depuis le XVII^e siècle.
Mais la production traditionnelle de ces statues et parfois des statuettes équestres, s’est maintenue.

79
HERMINETTE DE PRESTIGE LOVALE, ZAMBIE

Le manche droit est surmonté d’une figure anthropomorphe très stylisée dont le visage délicat aux traits modelés.
De la bouche ouverte jaillit deux lames en acier.
Les longs bras travaillés du personnage sont pliés le long du manche et les mains sont posées de chaque côté sur les tempes.
La finesse des jambes sculptées de manière très élégante parallèles aux bras.
Très jolie coiffe à stries rappelant les motifs sculptés sur les mains et la bouche
Très belle patine laquée rougeoyante.
Hauteur : 42 cm

Provenance :
Collection particulière européenne

PRESTIGE CEREMONIAL ADZE, ZAMBIA ;
HEIGHT : 16.38 in.

9 000 – 12 000 €

79



79 (face)



79 (dos)



80
STATUETTE ANTHROPOMORPHE KAMBA,
KENYA

Représentant un personnage masculin qui se distingue par son raffinement dans la profusion de scarifications rituelles qui parent son torse, le haut de son ventre ainsi que son dos. La stylisation de la coiffe travaillée et détaillée, décrivant un « V » sur le haut de son front et qui fait résonance à son décolleté lui-même en forme de « V ».
Les yeux sont incrustés de perles.
Belle patine couleur miel.
Hauteur : 19 cm

Provenance:
New-York, Bonhams, 13 novembre 2007,
lot n°2265
Collection particulière européenne

Bibliographie:
Un exemplaire similaire reproduit in T. Phillips,
AFRICA-The Art of the Continent, Prestel verlag
GmbH & company KG, 1999, p.143

ANTHROPOMORPHIC MALE KAMBA FIGURE,
KENYA; HEIGHT: 7.41 in.

1 500 – 2 000 €

Cette sculpture était probablement utilisée par un *mundu mue*, magicien local proche des esprits des ancêtres dont ce spécimen symbolise le rituel.

80



81
MASQUE HEAUME MAKONDÉ,
MOZAMBIQUE, TANZANIE

Le visage sculpté de manière extrêmement réaliste avec une bouche entrouverte décorée de dents métalliques sortant aux lèvres lippues. Le nez est légèrement busqué orné de scarifications tribales exécutées en cire appliquée ainsi que sur les joues, les yeux fermés en grain de café, les oreilles sculptées en haut relief en arrière de la tête. Le crâne chauve à l'exception d'une ligne circulaire et latérale insérée de cheveux humains très caractéristique de la statuaire Makondé.
Belle patine.
Hauteur : 31 cm

Provenance :
Galerie RL Beaubourg Primitif, Paris
Collection particulière, France

MAKONDE HELMET MASK, MOZAMBIC,
TANZANIE; HEIGHT: 12.09 in.

6 000 – 8 000 €

La culture des Makondé, vivant sur la côte Est de l'Afrique, est encore mal connue. Cependant, nous savons qu'ils croyaient aux esprits des ancêtres et pratiquaient des rites d'initiation. À la fin de ceux-ci, les ancêtres revenaient masqués pour des danses exprimant leur joie, et prouvant les liens étroits entre vivants et morts. Les masques-heaumes se distinguent par une perception totalement différente du volume de la tête humaine, par une tendance typiquement réaliste voir fortement naturaliste.



81

BREGUET
Quantième Perpétuel
 Vers 2009
 Montre bracelet en or
 à quantième perpétuel, phase
 de lune et réserve
 de marche.
 Mouvement automatique.
 Cadran, boîtier et
 mouvement signés.
 Diamètre : 37 mm.
 Est. : 18 000 - 25 000 €



HORLOGERIE DE COLLECTION PANERAI ONLY

VENTES EN PRÉPARATION
 JUILLET 2014 À MONTE-CARLO

ARTCURIAL
 BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

Contact:
 Marie-Santo-Léonard
 +33 (0)1 42 99 16 50
 msanto@artcurial.com

Ensemble important de 24 peignes
 Collection Monsieur M. Paris



VENTE EN PRÉPARATION ART TRIBAL

DÉCEMBRE 2014
 CLÔTURE DU CATALOGUE MI-OCTOBRE 2014
 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS

ARTCURIAL
 BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

Pour inscrire un lot dans
 cette vente, contactez:
 Florence Lalloué
 +33 1 42 99 20 96
 flalloue@artcurial.com



ARTCURIAL SOUTIENT ESPACE MUSÉES

ESPACE MUSÉES ORGANISE CHAQUE ANNÉE DEUX EXPOSITIONS
EN PARTENARIAT AVEC UNE GRANDE INSTITUTION CULTURELLE FRANÇAISE
DANS L'ENCEINTE DE L'AÉROPORT PARIS-CHARLES DE GAULLE

LES CRÉATIONS DU MOBILIER NATIONAL DE LOUIS XIV À NOS JOURS
JUSQU'AU 17 SEPTEMBRE 2014 – TERMINAL 2E, HALL M
ACCÈS GRATUIT POUR LES PASSAGERS MUNIS D'UNE CARTE D'EMBARQUEMENT

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

mm
MOBILIER NATIONAL
MANUFACTURES NATIONALES
GOBELINS-BEAUVAIS-
SAVONNERIE

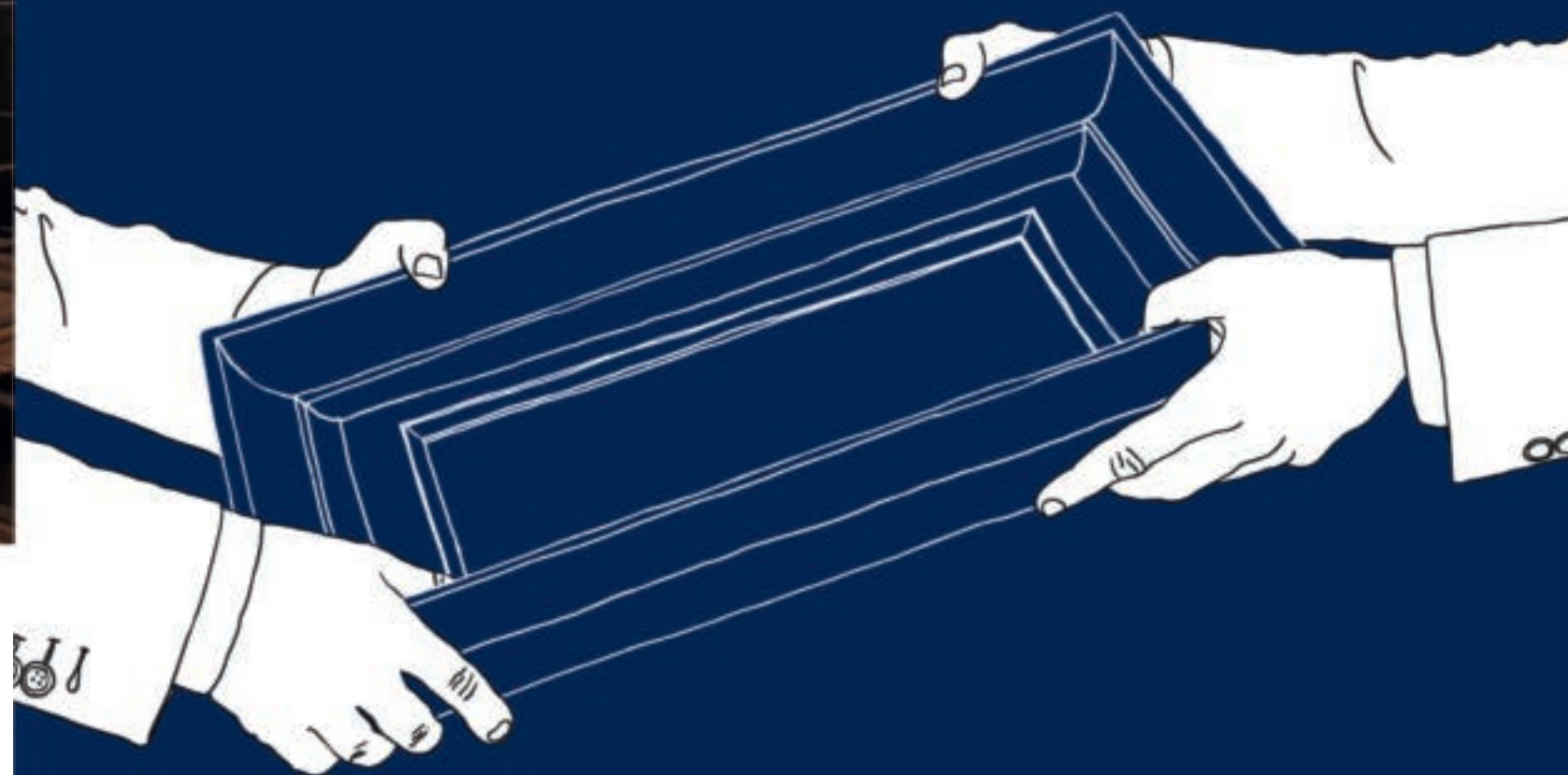
Contact:
Anne de Turenne
+ 33 (0)1 42 99 20 33
adeturenne@artcurial.com

Vente privée

Pour vendre et acheter de gré à gré

Private sales

Trust us to buy and sell your works of art privately



ARTCURIAL
VENTE PRIVÉE

Contact:
Anne de Turenne
Artcurial S.A. Vente Privée

adeturenne@artcurial.com
+ 33 (0) 1 42 99 20 33

Ordre de transport

Purchaser shipping instruction

Vous venez d'acquérir un lot et vous souhaitez qu'Artcurial Briest – Poulain – F.Tajan organise son transport. Nous vous prions de bien vouloir remplir ce formulaire et le retourner soit par mail à : **shipping@artcurial.com** soit par fax au : **01 42 99 20 22** ou bien sous pli à : **Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan – Departement Transport 7, rond-point des Champs-Élysées – 75008 Paris**

Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre le service Douanes et Transport au +33 (0)1 42 99 16 57.

Votre devis vous sera adressé par mail.

ENLÈVEMENT & TRANSPORT

- ☐ Je viendrai enlever mes achats (une pièce d'identité en cours de validité sera demandée)
- ☐ Je donne procuration à M./Mme./La Société: _____

pour l'enlèvement de mes lots et celui-ci se présentera avec, la procuration signée, sa pièce d'identité et un bon d'enlèvement pour les transporteurs.

Merci de bien vouloir me communiquer un devis de transport :
Date Vente Artcurial : _____

Facture N°AC/RE/RA000 : _____ Lots : _____

Nom de l'acheteur : _____
E-mail : _____
Nom du destinataire (si différent de l'adresse de facturation) : _____

Adresse de livraison : _____
N° de téléphone : _____ Digicode : _____ Étage : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Pays : _____

Instructions Spéciales :
☐ _____
☐ Je demande le déballage et l'enlèvement des déchets

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHATS ET ASSURANCE :

L'acquéreur est chargé de faire assurer lui-même ses acquisitions, Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'acquéreur.

- ☐ J'ai pris connaissance des Conditions Générales d'Achat
- ☐ Merci d'inclure une assurance transport dans mon devis.

FRAIS DE STOCKAGE

Les meubles et les pièces volumineuses ne pourront pas être enlevés chez Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan. Ils sont entreposés dans les locaux de Vulcan Fret Services : **135, rue du Fossé Blanc – F-92230 Gennevilliers**
Le retrait s'effectue sur rendez-vous du lundi au jeudi de 09h à 12h30 et de 13h30 à 17h le vendredi de 09h à 12h30 et de 13h30 à 16h. Tél. : +33 (0)1 41 47 94 00.
Stockage gracieux les 14 jours suivant la date de vente. Passé ce délai, des frais de stockage (86 € TTC) par lot et par semaine seront facturés par Vulcan Fret Services, toute semaine commencée est due en entier.

Aucun retrait ni transport de lot ne pourra intervenir sans le paiement intégral de la facture et de tous les frais afférents.

Date : _____
Signature : _____

Your order has to be emailed to **shipping@artcurial.com** (1)
According to our conditions of sales in our auctions:
"All transportation arrangements are the sole responsibility of the buyer"

Last Name: _____
Customer ID: _____
First Name: _____

- ☐ I'll collect my purchases myself
- ☐ My purchases will be collected on my behalf by: _____
- ☐ I wish to receive a shipping quote to the following email address (1): _____

SHIPMENT ADDRESS

Name: _____
Delivery address: _____
ZIP: _____ City: _____
Country: _____
Floor: _____ Digicode : _____
Recipient phone No : _____
Recipient Email : _____

Integrated Air Shipment – FedEx
(If this type of shipment applies to your purchases)*

- ☐ Yes ☐ No

* Kindly note that for security reason frame and glass are removed.

LIABILITY AND INSURANCE

The Buyer has to insure its purchase, and Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan assumes no liability for any damage items which may occur after the sale.

- ☐ I insure my purchases myself
- ☐ I want my purchases to be insured by the transport agent

PAYMENT METHOD No shipment can occur without the settlement of Artcurial's invoice beforehand ☐ Credit card (visa) ☐ Credit card (euro / master card)
Cardholder Last Name: _____
Card Number (16 digits): ____ / ____ / ____ / ____
Expiration date: ____ / ____
CVV/CVC N° (reverse of card): ____
I authorize Artcurial to charge the sum of: _____
Name of card holder: _____
Date: _____
Signature of card holder (mandatory): _____

Stockage et enlèvement des lots

Storage & collection of purchases

Tél. : +33 (0)1 42 99 20 46 — Fax : +33 (0)1 42 99 20 22 — **stockage@artcurial.com**

Il est conseillé de prévenir par courrier électronique, téléphone ou fax, le département stockage de la date désirée de retrait d'un lot.
Please advise our storage department by email, telephone or fax of the date when your lot(s) will be collected.

Tableaux et objets d'art

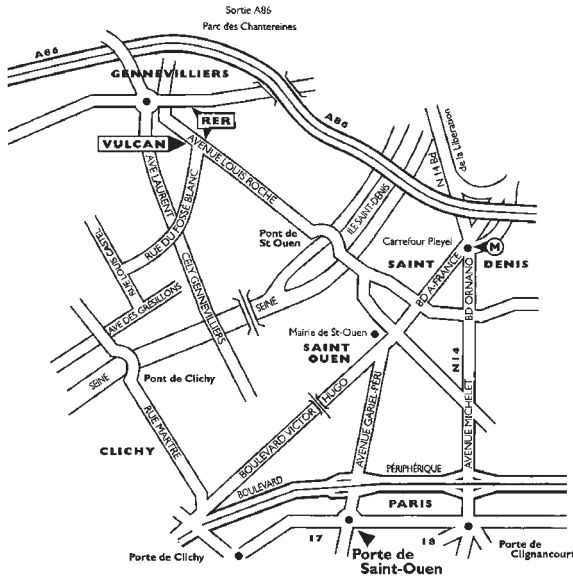
Pictures & Works of Art

Vous pouvez retirer vos achats au magasinage de l'Hôtel Marcel Dassault (rez-de-jardin), soit à la fin de la vente, soit les jours suivants :
lundi au vendredi : de 9h30 à 18h
(stockage gracieux les 15 jours suivant la date de vente)

Purchased lots may be collected from the Hôtel Marcel Dassault storage (garden level) either after the sale, Monday to Friday from 9:30 am to 6 pm. (storage is free of charge for a fortnight after the sale)

Mobilier et pièces volumineuses

Furniture & bulky objects



- Les meubles et pièces volumineuses ne pourront pas être enlevés chez Artcurial, ils sont entreposés dans les locaux de

- *All furniture and bulky objects may not be collected at Artcurial Furniture, as they are stored at the*

Vulcan Fret Services :

Lundi au jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h
135 rue du Fossé Blanc. 92230 Gennevilliers

Contact : Aurélie Gaita,
aurelie.gaita@vulcan-france.com
Tél. : +33 (0)1 41 47 94 00
Fax : +33 (0)1 41 47 94 01

- Stockage gracieux les 14 jours suivant la date de vente. Passé ce délai, des frais de stockage vous seront facturés par Vulcan Fret Services par semaine, toute semaine commencée est due en entier.

- Pour tout entreposage supérieur à 45 jours, nous vous invitons à demander un devis forfaitaire.

- Pour toute expédition de vos lots, Vulcan Fret Services se tient à votre disposition pour vous établir un devis.

- L'enlèvement des lots achetés ne peut pas être effectué avant le 4^e jour qui suit la date de vente.

Vulcan Fret Services warehouse :

Monday to thursday : 9am - 12.30pm and 1.30pm - 5pm
Friday : 9am - 12.30pm and 1.30pm - 4pm
135 rue du Fossé Blanc 92230 Gennevilliers

Contact : Aurélie Gaita,
aurelie.gaita@vulcan-france.com
Tel : +33 (0)1 41 47 94 00
Fax : +33 (0)1 41 47 94 01

- *The storage is free of charge for a 14 day period after the date of sale. Thereafter storage costs will be charged by Vulcan Fret Services, per week.*

- *Vulcan Fret Services will be pleased to provide a quote, for any storage over 45 days, upon request.*

- *Vulcan Fret Service can also provide a quote for the shipment of your purchases.*

- *Lots can be collected after the 4th day following the sale's date.*

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Artcurial- Briest-Poulain-F.Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par les articles L 312-4 et suivant du Code de commerce. En cette qualité Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur, les rapports entre Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 – Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par Artcurial-Briest- Poulain-F.Tajan sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.

L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie. Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 – La vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve le droit de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires et d'effectuer un dépôt. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

À toutes fins utiles, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve le droit d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) Artcurial Briest Poulain F.Tajan pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente, pour lesquels elle se réserve le droit de demander un dépôt de garantie et qu'elle aura acceptés. Si le lot n'est pas adjugé à cet enchérisseur, le dépôt de garantie sera renvoyé sous 72h. Si Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. En revanche le vendeur n'est pas autorisé à porter lui-même des enchères directement ou par le biais d'un mandataire. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifié publiquement avant la vente.

f) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

En cas de contestation Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé. Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix. en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve le droit de ne délivrer le lot qu'après encaissement du chèque.

h) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan .

3 – L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

- 1) Lots en provenance de la CEE :
- De 1 à 30 000 euros : 25 % + TVA au taux en vigueur.
- De 30 001 à 1 200 000 euros : 20% + TVA au taux en vigueur.
- Au-delà de 1 200 001 euros : 12 % + TVA au taux en vigueur.
- 2) Lots en provenance hors CEE : (indiqués par un ☉).

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 20 % pour les bijoux et montres, les automobiles, les vins et spiritueux et les multiples).
3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE. Un adjudicataire CEE justifiant d'un n°de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation. L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- En espèces : jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 15 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité ;
- Par chèque bancaire tiré sur une banque française sur présentation d'une pièce d'identité et, pour toute personne morale, d'un extrait KBis daté de moins de 3 mois (les chèques tirés sur une banque étrangère ne sont pas acceptés);
- Par virement bancaire ;
- Par carte de crédit : VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte

American Express, une commission supplémentaire de 1,85 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire. Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée. Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan serait avérée insuffisante.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.

En cas de règlement par chèque, le lot ne sera délivré qu'après encaissement définitif du chèque, soit 8 jours ouvrables à compter du dépôt du chèque.

Dans l'intervalle Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra facturer à l'acquéreur des frais d'entreposage du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.

À défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

- Des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- Le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,
- Le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) Les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 – Les incidents de la vente

En cas de contestation Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra utiliser des moyens vidéos. en cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

5 – Prémption de l'État français

L'état français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'état manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'état français.

6 – Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. En outre Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dispose d'une dérogation lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public. Toute reproduction du catalogue de Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre. La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 – Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et notamment aux ventes d'automobiles de collection. Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :

- de 1 à 300 000 euros : 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 %).
- de 300 001 à 600 000 euros : 12 % + TVA au taux en vigueur (soit 2,35 %).
- Au-delà de 600 001 euros : 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 %).

a) Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) Les véhicules sont vendus en l'état. les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire, en revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) Les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. Le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) Les véhicules précédés d'un astérisque (*) ont été confiés à Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

i) Tout lot contenant un élément en ivoire, provenant d'Afrique ou d'Asie, quelle que soit sa date d'exécution ou son certificat d'origine, ne pourra être importé aux États-Unis, au regard de la législation qui y est appliquée. Il est indiqué par un (▲).

8 – Retrait des lots

L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'acquéreur.

9 – Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

10 – Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prisées et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prisée. La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

Protection des biens culturels

Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan participe à la protection des biens culturels et met tout en œuvre, dans la mesure de ses moyens, pour s'assurer de la provenance des lots mis en vente dans ce catalogue.

Banque partenaire :



CONDITIONS
OF PURCHASE
IN VOLUNTARY
AUCTION SALES

Artcurial-
Briest-Poulain-F.Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan is an operator of voluntary auction sales regulated by the law articles L312-4 and following of the Code de Commerce.

In such capacity Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan acts as the agent of the seller who contracts with the buyer.

The relationships between Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified by saleroom notices or oral indications before the sale, which will be recorded in the official sale record.

1 – Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by made Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates. Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.

The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding

2 – The sale

a) In order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan before the sale, so as to have their personal identity data recorded.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references and to request a deposit.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.

Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will bear no liability / responsibility whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone. For variety of purposes, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by Artcurial Briest-Poulina-F.Tajan which have been deemed acceptable. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan is entitled to request a deposit which will be refunded within 48hours after the sale if the lot id not sold to this buyer. Should Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) In the event where a reserve price has been stipulated by the seller, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached. The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in or publicly modified before the sale.

f) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will conduct auction sales at their discretion, ensuring freedom auction and equality among all bidders, in accordance with established practices. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.

In case of challenge or dispute, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, the successful bidder will be the bidder would will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.

The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word "adjugé" or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.

No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

h) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will not be liable for errors of conversion.

3– The performance
of the sale

a) In addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes:

- 1) Lots from the EEC:
 - From 1 to 30 000 euros: 25 % + current VAT.
 - From 30 001 to 1 200 000 euros: 20 % + current VAT.
 - Over 1 200 001 euros: 12 % + current VAT.
- 2) Lots from outside the EEC: (identified by an ○).

In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 20% for jewelry and watches, motorcars, wines and spirits and multiples).

3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.

An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.

The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required. The purchaser will be authorized to pay by the following means:

- In cash : up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizens, up to 15 000 euros, costs and taxes included, for foreign citizens on presentation of their identity papers;
- By cheque drawn on a French bank on presentation of identity papers and for any company, a KBis dated less than 3 months (cheques drawn on a foreign bank are not accepted);
- By bank transfer;
- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 1,85 % additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

b) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.

Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.

Any person having been recorded by Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan has a right of access and of rectification to the nominative data provided to Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan would prove insufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes. If payment is made by cheque, the lot will be delivered after cashing, eight working days after the cheque deposit. In the meantime Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.

Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as "procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within three months from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.

In addition, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option :

- interest at the legal rate increased by five points,
 - the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,
 - the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after "procédure de folle enchère" if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.
- Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan also reserves the right to set off any amount Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

f) The buyer can obtain upon request a certificate of sale which will be invoiced € 60.

4 – The incidents
of the sale

In case of dispute, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to designate the successful bidder, to continue the sale or to cancel it or to put the lot up for sale.

a) In case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will be able to use video technology. Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan shall bear no liability/ responsibility whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.

5 – Pre-emption
of the French state

The French state is entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.

The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 – Intellectual Property
Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan. Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment. Furthermore, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed. Any reproduction of Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work. The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or representation rights thereof.

7 – Items falling within
the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.

In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by degressive brackes:

- From 1 to 300 000 euros: 16% + current VAT (i.e. 3.13%).
- From 300 001 to 600 000 euros: 12% + current VAT (i.e. 2.35%).
- Over 600 001 euros: 10% + current VAT (i.e. 1.96%).

a) Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made the description.

b) The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will bestored at the costs and risks of their owner.

i) Any lot which includes one element in ivory, cannot be imported in the United States as its legislation bans the trade of African or Asian ivory, whatever its dating may be. It is indicated by (▲).

8 – Removal of purchases

The buyer has to insure its purchase, and Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan assumes no liability for any damage items which may occur after the sale.

All transportation arrangements are the sole responsibility of the buyer.

9 – Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independant from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

10 – Law and Jurisdiction

In accordance with the law, it is added that all actions in public liability instituted on the occasion of valuation and of voluntary and court-ordered auction sales are barred at the end of five years from the hammer price or valuation.

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

Protection of cultural
property

Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan applies a policy to prevent the sale of looted or stolen cultural property.

Bank:



ARTCURIAL
BRIEST – POULAIN – F. TAJAN

7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES
75008 PARIS

T. +33 1 42 99 20 20
F. +33 1 42 99 20 21
E. CONTACT@ARTCURIAL.COM

www.artcurial.com

SAS au capital de 1 797 000 €
Agrément n° 2001-005

ASSOCIÉS

Francis Briest, **Co-Président**
Hervé Poulain
François Tajan, **Co-Président**

Fabien Naudan, **Vice-Président**

Directeur associé senior
Martin Guesnet

Directeurs associés
Stéphane Aubert
Emmanuel Berard
Olivier Berman
Isabelle Bresset
Matthieu Fournier
Bruno Jaubert
Matthieu Lamoure

ARTCURIAL HOLDING SA

Président Directeur Général
Nicolas Orlowski

Vice Présidents
Francis Briest, Hervé Poulain

Conseil d'Administration
Francis Briest, Olivier Costa de Beauregard,
Nicole Dassault, Laurent Dassault,
Carole Fiquémont, Marie-Hélène Habert,
Nicolas Orlowski, Pastor, Hervé Poulain

VENTES PRIVÉES

Contact : Anne de Turenne, **20 33**

CONSEILLER SCIENTIFIQUE
ET CULTUREL

Serge Lemoine

BUREAUX
À L'ÉTRANGER

CHINE

Jiayi Li, consultante
798 Art District, No 4 Jiuxianqiao Lu
Chaoyang District – Beijing 100015
T +86 137 01 37 58 11
lijiaiyi7@gmail.com

DÉVELOPPEMENT
EUROPÉEN

Directeur : Martin Guesnet, **20 31**

AUTRICHE

Caroline Messensee, directeur
Rudolfsplatz 3 – 1010 Vienne
T +43 699 172 42 672

BELGIQUE

Vinciane de Traux, directeur
5, Avenue Franklin Roosevelt
1050 Bruxelles
T +32 (0)2 644 98 44

ITALIE

Gioia Sardagna Ferrari, directeur
Palazzo Crespi,
Corso Venezia, 22 – 20121 Milano
T +39 02 49 76 36 49

BUREAUX
EN FRANCE

BORDEAUX

Marie Janoueix
Hôtel de Gurchy
83 Cours des Girondins
33500 Libourne
T +33 (0)6 07 77 59 49
mjjanoueix@artcurial.com

ARTCURIAL TOULOUSE
VEDOVATO – RIVET

Commissaire-priseur :
Jean-Louis Vedovato
8, rue Fermat – 31000 Toulouse
T. +33 (0)5 62 88 65 66
j-rivet@wanadoo.fr

ARTCURIAL LYON
MICHEL RAMBERT

Commissaire-priseur :
Michel Rambert
2-4, rue Saint Firmin – 69008 Lyon
T. +33 (0)4 78 00 86 65
mrambert@artcurial-lyon.com

ARTCURIAL MARSEILLE
STAMMEGNA ET ASSOCIÉ

22, rue Edmond Rostand
13006 Marseille
Contact : Inès Sonnevile
T. +33 (0)1 42 99 16 55
isonnevile@artcurial.com

AROANA

ARTCURIAL DEAUVILLE
32, avenue Hocquart de Turtot
14800 Deauville
T. +33 (0)2 31 81 81 00
contact@artcurial-deauville.com

ADMINISTRATION
ET GESTION

Secrétaire général :
Axelle Givaudan

Relations clients :
Anne de Turenne, **20 33**
Anne-Caroline Germaine, **20 61**
Alma Barthélemy, **20 48**

Marketing, Communication
et Activités Culturelles :
Directeur : Carine Decroi
Morgane Delmas
Julie Jonquet-Caunes
Florence Massonnet

Relations presse :
Jean-Baptiste Duquesne, **20 76**

Comptabilité et administration :
Directeur : Joséphine Dubois

Comptabilité des ventes :
Marion Carteirac, Sandrine Abdelli,
Vanessa Favre, Justine Lamarre,
Léonor de Ligondés, Vanessa Lassalle

Comptabilité générale :
Virginie Boisseau, Marion Bégat,
Sandra Margueritat, Mouna Sekour

Gestion des ressources humaines :
Isabelle Chénais

Logistique et gestion des stocks :
Directeur : Éric Pourchot
Rony Aylon, Mehdi Bouchekout, Laurent
Boudan, Denis Chevallier, Julien Goron,
Lionel Lavergne, Joël Laviolette,
Vincent Mauriol, Lal Sellahannadi

Transport et douane :
Direction : Ronan Massart, **16 37**
Marine Viet, **16 57**
Mathilde Mette
shipping@artcurial

ORDRES D'ACHAT,
ENCHÈRES
PAR TÉLÉPHONE

Direction :
Thomas Gisbert de Calac, **20 51**
Marie Trévoux, Kristina Vrzests
bids@artcurial.com

ABONNEMENTS
CATALOGUES

Direction :
Géraldine de Mortemart, **20 43**
Isaure de Kervénoaël, **20 20**

COMMISSAIRES PRISEURS
HABILITÉS

Francis Briest, François Tajan,
Hervé Poulain, Isabelle Boudot
de La Motte, Isabelle Bresset,
Stéphane Aubert, Arnaud Oliveux,
Matthieu Fournier, Astrid Guillon

DÉPARTEMENTS D'ART

IMPRESSIONNISTE
& MODERNE

Directeur Art Moderne :
Bruno Jaubert
Directeur Art Impressionniste :
Olivier Berman
École de Paris, 1905 – 1939 :
Expert : Nadine Nieszawer
Spécialiste junior, catalogueur :
Priscilla Spitzer
Spécialiste junior :
Tatiana Ruiz Sanz
Consultant :
Karim Hoss
Recherche et certificat :
Jessica Cavaleiro
Historienne de l'art :
Marie-Caroline Sainsaulieu
Catalogueur :
Florent Wanecq, **20 63**
Administrateur :
Elodie Landais

POST-WAR
& CONTEMPORAIN

Directeur Art Abstrait :
Hugues Sébilleau
Spécialiste senior :
Arnaud Oliveux
Consultant :
Karim Hoss
Recherche et certificat :
Jessica Cavaleiro
Catalogueur :
Sophie Cariguel, **20 04**
Administrateur :
Karine Castagna, **20 28**
Vanessa Favre, **16 13**

ORIENTALISME

Directeur :
Olivier Berman
Administrateur :
Capucine Tamboise, **20 76**

ÉCOLES ÉTRANGÈRES
DE LA FIN DU XIX^E S.

Directeur : Olivier Berman
Administrateur :
Tatiana Ruiz Sanz, **20 34**

ESTAMPES,
LIVRES ILLUSTRÉS
ET MULTIPLES
Expert : Isabelle Milsztein
Catalogueur et administrateur :
Julie Hottner, **20 25**

ART DÉCO

Expert : Félix Marcilhac
Spécialiste : Sabrina Dolla, **16 40**
Recherche et documentation :
Cécile Tajan

DESIGN

Directeur :
Emmanuel Berard
Administrateur :
Claire Gallois, **16 24**

PHOTOGRAPHIE

Experts :
Arnaud Adida
Christophe Lunn
Administrateur :
Capucine Tamboise, **20 76**

MOBILIER, OBJETS D'ART
DU XVIII^E ET XIX^E S.

Directeur :
Isabelle Bresset
Céramiques, expert :
Cyrille Froissart
Orfèvrerie, experts :
S.A.S. Déchaut-Stetten,
Marie de Noblet
Catalogueur :
Filippo Passadore
Administrateur :
Gabrielle Richardson, **20 68**

TABLEAUX ET DESSINS
ANCIENS ET DU XIX^E S.

Directeur :
Matthieu Fournier
Dessins anciens, experts :
Bruno et Patrick de Bayser
Estampes anciennes, expert :
Antoine Cahen
Sculptures, expert :
Alexandre Lacroix
Tableaux anciens, experts :
Cabinet Turquin
Catalogueur :
Elisabeth Bastier
Administrateur :
Alix Fade, **20 07**

CURIOSITÉS,
CÉRAMIQUES
ET HAUTE ÉPOQUE
Expert : Robert Montagut
Contact :
Isabelle Boudot de La Motte, **20 12**

LIVRES ET MANUSCRITS

Spécialiste :
Guillaume Romaneix, **16 49**
Expert : Olivier Devers
Administrateur :
Lorena de las Heras, **16 58**

ART TRIBAL

Direction :
Florence Latieule, **20 38**

ART D'ASIE

Expert : Philippe Delalande
Contact : Isabelle Bresset, **20 13**

ARCHÉOLOGIE D'ORIENT
ET ARTS DE L'ISLAM

Expert : Annie Kevorkian
Administrateur :
Mathilde Neuve-Église, **20 75**

ARCHÉOLOGIE

Expert : Daniel Lebeurrrier
Contact : Isabelle Bresset, **20 13**

BIJOUX

Directeur : Julie Valade
Experts : S.A.S. Déchaut-Stetten
Administrateurs :
Marianne Balse, **20 52**
Laetitia Merendon, **16 30**
Laura Mongeni, **16 30**

MONTRES

Expert : Romain Réa
Direction :
Marie Sanna-Legrand, **16 53**
Administrateur :
Laetitia Merendon, **16 30**

ARTCURIAL MOTORCARS
AUTOMOBILES
DE COLLECTION

Directeur :
Matthieu Lamoure
Spécialiste : Pierre Novikoff
Consultant : Frédéric Stoesser
Clerc : Antoine Mahé, **20 62**
Administrateurs :
Iris Hummel, **20 56**
Anne-Claire Mandine, **20 73**

AUTOMOBILIA
AÉRONAUTIQUE,
MARINE

Directeur :
Matthieu Lamoure
Direction :
Sophie Peyrache, **20 41**
Expert automobilia :
Estelle Prévot-Perry

BANDES DESSINÉES

Expert : Éric Leroy, **20 17**
Administrateur :
Saveria de Valence, **20 11**

VINS ET SPIRITUEUX

Experts :
Laurie Matheson, **16 33**
Luc Dabadie, **16 34**
Administrateur :
Marie Calzada, **20 24**
vins@artcurial.com

VINTAGE & COLLECTIONS

Spécialiste : Cyril Pigot, **16 56**
Spécialiste junior :
Eva-Yoko Gault, **20 15**

VENTES GÉNÉRALISTES

Direction :
Isabelle Boudot de La Motte
Spécialiste junior mode vintage :
Elisabeth Telliez, **16 59**
Administrateurs :
Juliette Leroy, **20 16**
Thaïs Thirouin, **20 70**

SOUVENIRS HISTORIQUES
ET ARMES ANCIENNES

Experts : Gaëtan Brunel
Administrateur :
Juliette Leroy, **20 16**

INVENTAIRES

Directeur :
Stéphane Aubert
Consultant : Jean Chevallier
Clercs aux inventaires :
Inès Sonnevile, **16 55**
Astrid Guillon, **20 02**
Administrateur :
Marie-Bénédicte Charreyre, **20 18**

AFFILIÉ
À INTERNATIONAL
AUCTIONEERS



V-133

Ordre d'achat

Absentee Bid Form

ART TRIBAL
VENTE N°2557

MARDI 17 JUIN 2014 À 19H
PARIS – 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES

☐ ORDRE D'ACHAT / *ABSENTEE BID*

☐ LIGNE TÉLÉPHONIQUE / *TELEPHONE*
POUR LES LOTS DONT L'ESTIMATION EST SUPÉRIEURE À 500 EUROS
FOR LOTS ESTIMATED FROM € 500 ONWARDS

TÉLÉPHONE / *PHONE*:

RÉFÉRENCES BANCAIRES / BANK REFERENCE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB) / IBAN AND BIC:

NOM DE LA BANQUE / NAME OF THE BANK: _____

ADRESSE/POST ADDRESS: _____

TÉLÉPHONE / PHONE: _____

GESTIONNAIRE DU COMPTE/ACCOUNT MANAGER:_____

CODE BANQUE / BIC OR SWIFT: _____

NUMÉRO DE COMPTE / IBAN: _____

CODE GUICHET: _____

CLEF RIB: _____

NOM / NAME: _____

PRÉNOM / FIRST NAME: _____

ADRESSE / ADDRESS: _____

TÉLÉPHONE / PHONE: _____

FAX: _____

EMAIL: _____

MERCI DE BIEN VOULOIR JOINDRE À CE FORMULAIRE UNE COPIE DE VOTRE
PIÈCE D'IDENTITÉ (PASSEPORT OU CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ)
SI VOUS ENCHÉRISSEZ POUR LE COMPTE D'UNE SOCIÉTÉ, MERCI DE JOINDRE
UN EXTRAIT KBIS DE MOINS DE 3 MOIS.

*COULD YOU PLEASE PROVIDE A COPY OF YOUR ID OR PASSPORT
IF YOU BID ON BEHALF OF A COMPANY, COULD YOU PLEASE PROVIDE
A POWER OF ATTORNEY.*

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE VENTE DÉCRITES
DANS LE CATALOGUE, JE DÉCLARE LES ACCEPTER ET VOUS PRIE D'ACQUÉRIR
POUR MON COMPTE PERSONNEL AUX LIMITES INDICUÉES EN EUROS,
LES LOTS QUE J'AI DÉSIGNÉS CI-DESSOUS. (LES LIMITES NE COMPRENANT
PAS LES FRAIS LÉGAUX).

I HAVE READ THE CONDITIONS OF SALE AND THE GUIDE TO BUYERS PRINTED IN THIS CATALOGUE AND AGREE TO ABIDE BY THEM. I GRANT YOUR PERMISSION TO PURCHASE ON MY BEHALF THE FOLLOWING ITEMS WITHIN THE LIMITS INDICATED IN EUROS. (THESE LIMITS DO NOT INCLUDE BUYER'S PREMIUM AND TAXES).

[illegible]

LES ORDRES D'ACHAT DOIVENT IMPÉRATIVEMENT NOUS PARVENIR
AU MOINS 24 HEURES AVANT LA VENTE.
*TO ALLOW TIME FOR PROCESSING, ABSENTEE BIDS SHOULD BE RECEIVED
AT LEAST 24 HOURS BEFORE THE SALE BEGINS.*

À RENVoyer / PLEASE MAIL TO:

ARTCURIAL-BRIEST-POULAIN-F.TAJAN
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES
75008 PARIS

FAX: +33 (0)1 42 99 20 60
BIDS@ARTCURIAL.COM

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE
REQUIRED DATED SIGNATURE